



MODULE

AIDE À LA RÉINTÉGRATION AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

3

Principaux Messages

- La définition d'une communauté dépend du contexte, des conditions socioculturelles, économiques et politiques ainsi que des tendances en matière de migration.
- Dans le cadre de l'aide à la réintégration au niveau communautaire, l'on a recours à des méthodes participatives pour favoriser l'appropriation locale du processus, ce qui bénéficie à la fois aux migrants de retour et à la communauté.
- Différentes approches peuvent être choisies dans le cadre des projets de réintégration communautaires : des projets collectifs de migrants de retour, de nouveaux projets reposant sur la collectivité ou l'inclusion des migrants de retour dans les projets communautaires existants.
- Donner aux personnes de retour les moyens de se constituer des réseaux sociaux et de faire connaître leurs expériences à la communauté dans laquelle ils retournent peut favoriser leur résilience et améliorer la durabilité de la réintégration.
- Pour que la réintégration soit durable, il est essentiel de collaborer avec les communautés afin de lutter contre la stigmatisation et d'améliorer les services.
- Établir des profils détaillés pour les communautés affichant un taux de retour élevé peut aider à définir les dynamiques et besoins locaux et à tirer parti des initiatives existantes.



Responsables politiques



Administrateurs de programme/
responsables de l'élaboration des programmes



Chargés de dossier/autres membres du personnel



Gouvernement local (du pays d'origine)

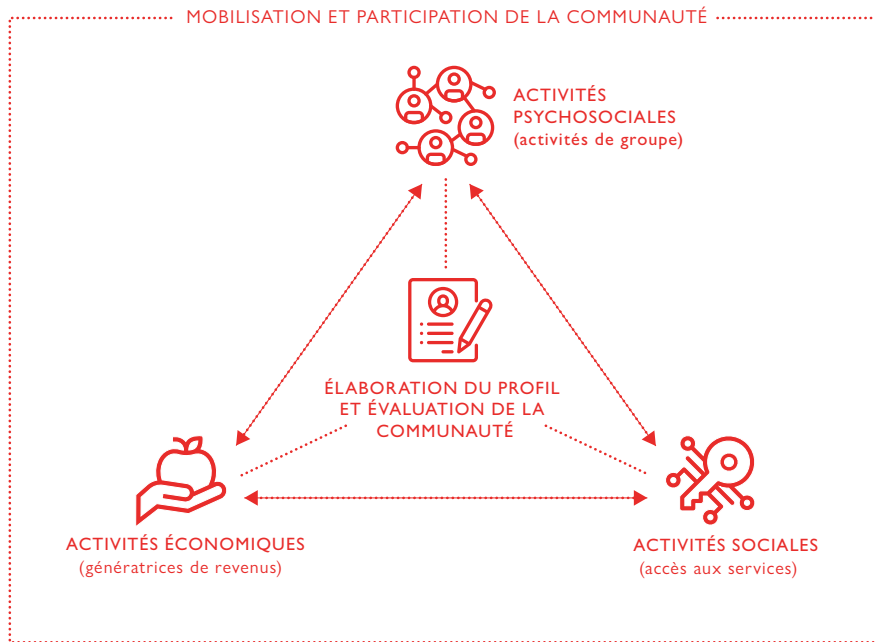


Partenaires d'exécution



Fournisseurs de services

AIDE À LA RÉINTÉGRATION AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE



- Responsables politiques
- Administrateurs de programme/responsables de l'élaboration des programmes
- Chargés de dossier/autres membres du personnel
- Gouvernement local (du pays d'origine)
- Partenaires d'exécution
- Fournisseurs de services

INTRODUCTION

L'aide apportée au niveau communautaire favorise la solidité des réseaux locaux et crée les conditions d'une réintégration durable. Elle est mise en œuvre au moyen d'une approche participative associant les migrants et la communauté dans laquelle ils retournent afin de faire face aux besoins et sujets de préoccupation plus généraux. Les initiatives reposant sur la collectivité peuvent renforcer l'appui des acteurs locaux à la réintégration. Ce type d'initiatives est particulièrement utile lorsqu'un grand nombre de migrants revient dans une communauté donnée, car appuyer l'intégration au niveau local peut apaiser les tensions entre les personnes de retour et leur communauté, ou apporter des moyens supplémentaires lorsqu'une communauté est très sollicitée pour répondre aux besoins des migrants.

La situation de la communauté dans laquelle reviennent les migrants influe fortement sur le processus de réintégration. Les communautés ayant accès aux ressources et bénéficiant de réseaux solides sont en mesure de fournir aux migrants appui et protection, et peuvent elles-mêmes tirer parti de la réintégration. Toutefois, lorsqu'elles ne sont pas en mesure de proposer ces réseaux et ressources, l'expérience du retour peut constituer un facteur de risque pour les migrants et la collectivité.

En outre, les personnes de retour ne sont pas toujours facilement acceptées dans une communauté, même s'il s'agit de leur communauté d'origine. La concurrence perçue ou réelle pour les emplois, les pressions exercées sur les services et les infrastructures dans les zones affichant un taux de retour élevé et la stigmatisation des migrants de retour sont autant d'obstacles potentiels à la réintégration. Ces obstacles empêchent également les communautés de tirer profit des nouvelles compétences ou expériences que les migrants pourraient leur apporter. Les communautés dans lesquelles un grand nombre de migrants reviennent sur une courte période sont les plus susceptibles de connaître ces pressions et tensions.

Il est généralement impossible de mettre en œuvre un programme de réintégration dans toutes les communautés où reviennent des migrants ; c'est pourquoi il vaut mieux axer l'aide sur les communautés affichant un taux de retour élevé, où l'on a recensé des problèmes spécifiques pouvant être réglés par le programme. Ces problèmes peuvent être la stigmatisation, la pénurie d'emplois ou les pressions exercées sur les services. En outre, les interventions de proximité doivent être effectuées dans les lieux où les autorités locales sont déterminées à soutenir la réintégration et où il existe un minimum d'infrastructures et de sécurité.

Pour favoriser la réintégration durable, il est important de collaborer avec les communautés confrontées à ces problèmes afin de les aider à mieux accepter, aider et intégrer les personnes de retour. À cet égard, il est vivement recommandé de faire en sorte que les interventions au niveau communautaire fassent participer à la fois les migrants et les non-migrants et bénéficient aux uns comme aux autres. Ces interventions diffèrent en fonction du contexte ; toutefois, s'appuyer sur les évaluations des besoins en collaborant avec les réseaux existants peut être un bon moyen d'identifier les initiatives qui ont plus de chances d'être efficaces et adaptées.

Les mesures prises au niveau communautaire en vue de la réintégration doivent être participatives, c'est-à-dire conçues et décidées en partenariat avec les membres de la communauté, migrants ou non. De cette manière, les interventions pourront être adaptées aux atouts, ressources, besoins et préoccupations de la population. Cela favorisera la durabilité de la réintégration. Des méthodes participatives peuvent également contribuer à réduire les tensions existantes ou potentielles entre les migrants de retour et les membres de la communauté, car elles permettent de comprendre les besoins et préoccupations de façon plus globale, au-delà de ceux du seul migrant, et d'y répondre.

Les initiatives réalisées au niveau communautaire doivent en outre :

- Mettre l'accent sur les mesures à court et à long terme pour surmonter les obstacles à la réintégration à l'échelle de la communauté ;
- Favoriser le dialogue, la cohésion sociale et l'autonomisation ;
- Favoriser la résilience des personnes de retour et de la communauté ;
- Favoriser la durabilité des résultats des interventions.

Ce module permet d'appréhender les facteurs de risque et de protection au niveau communautaire, et explique comment aider les collectivités afin que le processus de réintégration soit aussi favorable et utile que possible. Il étudie les moyens d'entreprendre des évaluations complètes des besoins de la communauté,

d'élaborer des projets économiques collectifs et locaux, de rendre les services accessibles et adaptés aux besoins de la communauté et des migrants de retour et de donner à ces derniers les moyens de faire part de leur expérience et de créer des réseaux de soutien de proximité.

3.1 Définir et mobiliser la communauté

La présente section s'attache à définir ce qu'est une communauté et fournit des directives permettant de favoriser une approche participative des projets communautaires.

Définition d'une communauté

Une approche participative

Pour concevoir un projet à l'échelle de la communauté dans un contexte donné, il est crucial de définir ce qui constitue cette « communauté » – une tâche qui n'est pas toujours simple. Aux fins du présent manuel, nous définirons ainsi la communauté : un « ensemble de personnes qui interagissent régulièrement les unes avec les autres, à l'intérieur d'un territoire géographique donné, et qui ont tendance à partager des valeurs, des croyances et des attitudes communes »²⁸. La définition d'une communauté dépend du contexte, des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques ainsi que des tendances locales en matière de migration.

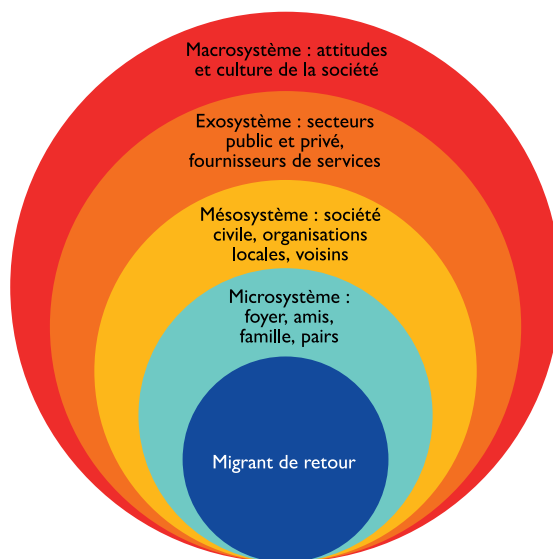
L'**approche « écosystème »** peut être un moyen de définir ce qu'est une communauté²⁹. Cette approche tient compte du fait que chaque personne de retour existe au sein d'un système d'acteurs qui interagissent les uns avec les autres, et qui peuvent contribuer ou faire obstacle à la réintégration.

Pour identifier la communauté d'un migrant de retour, des recherches qualitatives, notamment grâce à des entretiens en face à face ou à des groupes de réflexion, peuvent être effectuées pour savoir quelles institutions, organisations ou personnes sont considérées comme influentes dans une zone géographique donnée. Une fois ces acteurs recensés, des informateurs clés (tels que les chefs religieux, les autorités locales, les chefs des organisations communautaires, les notables ou autres) peuvent être intégrés aux groupes de réflexion concernant les effets du retour et de la réintégration sur la communauté, et éventuellement donner leur point de vue sur l'aide au niveau local.

²⁸ *IOM Handbook on Protection and Assistance to Migrants Vulnerable to Violence, Exploitation and Abuse* (2019).

²⁹ On trouvera de plus amples informations sur l'approche « écosystème » dans le contexte de la réintégration dans le document *Setting standards for an integrated approach to reintegration* (Samuel Hall/OIM, 2017), mandaté par l'OIM et financé par le DFID.

Figure 3.1 : Comprendre l'écosystème d'un migrant de retour



Il faut toujours recourir à une approche participative pour évaluer et mobiliser la communauté, en consultant les migrants, leur famille et la communauté dans laquelle ils retournent. La participation de ces acteurs (c'est-à-dire leur implication personnelle dans les évaluations et la prise de décisions relatives à la réintégration) peut accroître leur sentiment d'autonomie, leur indépendance et leur appropriation des projets. Cette approche tient compte du fait que ces parties prenantes connaissent les besoins locaux en matière de développement et d'environnement, et ont un point de vue unique sur la façon de rendre la réintégration plus durable.

Pour que le processus soit collaboratif, il est nécessaire d'organiser des groupes de réflexion avec un large éventail d'informateurs clés dans le cadre des évaluations de la communauté et de la prise de décisions relatives aux projets de réintégration. Au cours de ces discussions de groupe, il faut expliquer clairement les processus et objectifs des projets et répondre à toutes les questions afin de gérer les attentes.



Inclusivité et prise en compte des conflits dans le cadre de la mobilisation communautaire

Au moment de faire participer la communauté, il est important de connaître les conflits existants et de savoir si des groupes sont marginalisés. Si ces problèmes sont ignorés, le processus risque d'exacerber ces problèmes en excluant les groupes déjà marginalisés ou en renforçant des dynamiques de pouvoir négatives. Il est donc important de tout faire pour que différents points de vue soient représentés lors des processus d'évaluation et de participation.

Rendre les approches participatives plus inclusives

- **Se poser les questions suivantes** : qui a besoin de participer au processus ? Qui a une contribution positive à apporter ? Qui est susceptible de créer des difficultés ?
- **Recenser** toutes les parties prenantes concernées, ainsi que les difficultés ou obstacles potentiels à leur participation.
- **Interroger** les informateurs clés, directement, en allant les chercher.
- **Déterminer** les déséquilibres de pouvoir entre les parties prenantes. Qui est susceptible d'avoir le moins de pouvoir ? Les femmes ? Les enfants et les jeunes ? Les personnes handicapées ? Les personnes les moins instruites ? Créer des possibilités de participation supplémentaires pour ces groupes.
- **Organiser** des forums et groupes de discussion à des dates et dans des lieux commodes pour les participants que l'on entend le moins, ou leur proposer des réunions séparées ou privées si possible.
- **Donner aux participants la possibilité** de donner leur point de vue de façon anonyme, ou dans des lieux qui favorisent la confiance et la franchise.

3.2 Évaluations et projets au niveau communautaire

Avant de mettre en œuvre l'aide à la réintégration au niveau communautaire, il est nécessaire de procéder à une évaluation – ou élaboration du profil – communautaire. Le profil d'une communauté recense ses besoins et ses ressources, ainsi que l'impact que peut avoir la migration de retour sur ceux-ci. Il met en lumière les facteurs de migration, les obstacles à la réintégration durable et les facteurs de résilience des communautés. Ce profil se fonde sur la définition de la communauté dans le contexte en question.

L'évaluation de la communauté peut servir de guide pour savoir dans quels domaines l'aide sera le plus efficace et pour connaître les différentes méthodes qui peuvent être retenues. Ces évaluations et les processus d'élaboration des programmes doivent être participatifs et mobiliser à la fois les personnes de retour et des membres non migrants de la communauté.

Une étude réalisée en 2016 par Altai Consulting pour le bureau de l'OIM au Maroc suggère que les critères ci-après favorisent la mise en œuvre de projets de réintégration au niveau communautaire :

- Le retour d'un nombre suffisant de migrants dans la même communauté sur une courte période ;
- Des profils de migrants adéquats (autrement dit, les compétences des personnes de retour correspondent bien au projet de réintégration) ;
- L'intérêt de la communauté locale et la motivation des migrants ;
- L'existence d'infrastructures de base dans la région ;
- La disponibilité de services tels que les soins de santé, l'éducation, le logement, etc. ;
- La stabilité, la sécurité et des possibilités économiques dans la zone de retour ;
- L'engagement de la société civile.

Il est donc important d'évaluer consciencieusement la situation de la communauté pour déterminer si ces critères sont remplis.

Le présent chapitre donne un aperçu détaillé des premières mesures à prendre en vue de l'élaboration d'un projet axé sur la communauté.

3.2.1 Profil et analyse de la communauté

3.2.2 Développement de l'aide au niveau communautaire

3.2.1 Profil et analyse de la communauté

L'aide à la réintégration au niveau communautaire s'appuie généralement sur les profils complets communautaires affichant un taux de retour élevé ou de fortes pressions d'émigration. Ces profils peuvent aider l'organisation responsable à comprendre comment le processus de réintégration peut aider à la fois les migrants et la communauté dans laquelle ils retournent, ainsi que la manière dont il affecte la communauté.

Dans le cadre de l'élaboration du profil, les indicateurs au niveau de la communauté fournissent des informations permettant de déterminer les interventions les plus appropriées dans chaque zone ciblée. Le profil communautaire donne en outre une idée des risques et difficultés potentiellement associés aux interventions locales. L'analyse des indicateurs et des informations sur la communauté permet de déceler des problèmes spécifiques – tels que le manque de ressources – susceptibles de provoquer des tensions entre les personnes de retour et les membres non migrants de la communauté. Lors des activités d'évaluation, il faut toujours adopter une perspective tenant compte des conflits, en cherchant à savoir si les personnes de retour risquent de susciter le ressentiment ou l'hostilité si l'on considère qu'ils bénéficient de prestations ou d'avantages disproportionnés par rapport à la population non migrante.

Les indicateurs pouvant être utiles à l'élaboration des profils communautaires sont notamment, mais pas seulement :

Indicateurs sociodémographiques	Ressources communautaires
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La répartition par âge <input type="checkbox"/> La répartition par sexe <input type="checkbox"/> Les activités sociales <input type="checkbox"/> Les réseaux de soutien <input type="checkbox"/> L'inclusion sociale (discrimination, violence ou harcèlement fondés sur le sexe, le genre, la nationalité, l'origine ethnique, l'âge, le statut de migrant, la religion, la présence d'un handicap ou l'orientation sexuelle) <input type="checkbox"/> La répartition selon l'ethnie <input type="checkbox"/> Les réalisations dans le domaine de l'éducation <input type="checkbox"/> Le taux de migration <input type="checkbox"/> La perception de la migration 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le niveau de sécurité, y compris les risques de catastrophe environnementale et la stabilité politique <input type="checkbox"/> Le revenu et l'emploi <input type="checkbox"/> L'accès aux services (y compris le logement, les soins de santé et les écoles) <input type="checkbox"/> La couverture des besoins essentiels (y compris la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et la formation, le logement, l'eau, l'assainissement et l'hygiène) <input type="checkbox"/> Les liens ou projets avec la diaspora <input type="checkbox"/> La sécurité de la terre et des droits fonciers <input type="checkbox"/> La ou les langues parlées <input type="checkbox"/> L'accès à un recours effectif et à la justice <input type="checkbox"/> La résilience face aux risques environnementaux, notamment ceux liés au changement climatique <input type="checkbox"/> Les projets existants de réintégration ou de développement local <input type="checkbox"/> Les activités et la participation sociales, y compris les collectifs et groupes formels ou informels portant sur un centre d'intérêt commun, dans les domaines du théâtre, des arts visuels, de la musique, de la danse, des sports ou autres.

Lors des évaluations, il faut chercher à savoir dans quelle mesure les ressources communautaires sont accessibles aux membres de la communauté, et si cet accès varie selon l'âge, le sexe, la taille de la famille, l'appartenance ethnique, la religion, la présence d'un handicap ou d'autres caractéristiques personnelles. Cette analyse peut être effectuée en comparant les ressources en fonction du profil sociodémographique, afin de connaître leur répartition dans l'ensemble de la communauté.

Une fois le profil de base établi, l'organisation principalement chargée de la réintégration doit effectuer des recherches et analyses plus approfondies. Il est important de vérifier si l'organisation responsable ou d'autres acteurs ont déjà réalisé des évaluations ou analyses et, si tel est le cas, de les utiliser chaque fois que cela est possible. À cet égard, les responsables des interventions communautaires devraient consulter fréquemment les chargés de dossier qui fournissent l'aide au niveau individuel dans les communautés ciblées, car leur expérience peut éclairer ces interventions.

Le tableau ci-après présente les questions à poser ou à adapter lors de l'évaluation d'une communauté, et propose des méthodes de collecte de données.

Tableau 3.1 : Questions à poser en vue d'une analyse exhaustive de la communauté

Phase	Questions à poser	Méthodes de collecte des données
Profil de la communauté	<p>Moteurs de la migration</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quel rôle la mobilité joue-t-elle (et a-t-elle joué par le passé) au sein de la communauté ? 2. Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la migration ? (Étudier la situation économique, la gouvernance ainsi que les aspects sociaux, politiques, environnementaux, structurels et relatifs à la sécurité) 3. Quelles sont les motivations personnelles des migrants et personnes de retour qui envisagent/décident de partir et de revenir ? 4. Quel rôle joue la prise de décisions collective sur la migration ? Quels sont les principaux acteurs qui influent sur la décision de migrer ? 5. Quels sont les facteurs (financiers, humains, logistiques, etc.) qui favorisent les migrations irrégulières ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen sur dossier • Groupe de réflexion • Discussions • Évaluation individuelle
	<p>Élaboration des programmes en vue de la réintégration</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Quels sont les facteurs qui empêchent ou favorisent la réintégration aux niveaux économique, social et psychosocial ? 7. De quel type d'aide à la réintégration (aux niveaux économique, social et psychosocial) a-t-on besoin pour que celle-ci soit durable ? 8. Quels acteurs sont les mieux placés pour mettre en œuvre ces activités ? 	

<p>Profil de la communauté</p>	<p>Point de vue de la communauté</p> <p>9. Quelles sont les sources de tension et de capital social au sein de l'écosystème ? Quelle vision les membres de la communauté ont-ils les uns des autres ?</p> <p>10. Quels sont les principaux événements, récents et anciens, qui ont façonné cette communauté ?</p> <p>11. Comment les migrants et personnes de retour sont-ils actuellement perçus et quelles sont les attitudes à leur égard ?</p> <p>12. Comment la communauté considère-t-elle les migrants et les personnes de retour en tant qu'acteurs de l'écosystème ?</p> <p>13. Comment les membres de la communauté traitent-ils les personnes de retour, et vice-versa ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen sur dossier • Discussions des groupes de réflexion • Évaluation individuelle • Consultations à l'échelle de la communauté • Résumé de l'histoire de la communauté
	<p>Analyse du système économique</p> <p>14. Cartographier le système de production et des échanges économiques, y compris la fourniture de services.</p> <p>15. Établir une typologie des secteurs formel et informel.</p> <p>16. Analyser le potentiel socioéconomique des secteurs recensés, en ce qui concerne : a) la création et le développement d'entreprises ; b) la création d'emplois dans les domaines définis par le projet. Recenser les priorités et les plans gouvernementaux relatifs au développement des marchés.</p> <p>17. Recenser les possibilités concrètes et immédiates en matière d'emploi, de création de revenus et d'emploi indépendant.</p> <p>18. Recenser les possibilités concrètes et immédiates en ce qui concerne le renforcement de la protection et de l'accès aux services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen sur dossier • Entretiens avec les informateurs clés du secteur privé • Évaluation individuelle • <i>Évaluations du marché du travail (voir la section 1.4.2)</i>
<p>Recensement des parties prenantes et des services</p>	<p>19. Quels sont les acteurs participant directement ou indirectement à la fourniture de l'aide à la réintégration aux niveaux local et national ?</p> <p>20. Comment interagissent-ils et se coordonnent-ils ?</p> <p>21. Quels sont les projets communautaires liés à la réintégration ?</p> <p>22. Quels sont les mécanismes d'orientation en place à tous les niveaux (individuel, communautaire, régional et national) pouvant appuyer les activités de réintégration ?</p> <p>23. Parmi les services accessibles aux migrants de retour, quels sont ceux qui peuvent appuyer les activités de réintégration ?</p> <p>24. Quelles sont les approches complémentaires disponibles ? Qui est chargé de les mettre en œuvre ?</p> <p>25. Est-il possible de créer de nouveaux partenariats pour appuyer les activités de réintégration, ou de renforcer ceux qui existent ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen sur dossier (en particulier de la cartographie des parties prenantes et des services existants, <i>voir la section 1.2.2</i>) • Entretiens avec les informateurs clés
<p>Évaluation des capacités</p>	<p>26. De quelles ressources humaines et financières les parties prenantes disposent-elles pour intervenir sur les trois plans (économique, social, psychosocial) et aux trois niveaux (individuel, communautaire, structurel) de la réintégration ?</p> <p>27. Quelles sont les activités de renforcement des capacités requises pour aider efficacement les partenaires à fournir l'aide à la réintégration ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec les informateurs clés (analyse au moyen de l'outil d'évaluation des capacités organisationnelles)

Les évaluations et profils communautaires doivent, comme les autres évaluations à tous les niveaux, être fréquemment revues et mises à jour en coopération avec les acteurs locaux, afin de refléter les changements, les nouveaux risques et problèmes et les nouvelles possibilités concernant les programmes.

3.2.2 Développement de l'aide au niveau communautaire

Lors de l'examen initial des projets de réintégration au niveau communautaire, l'on peut se référer aux critères ci-après pour évaluer les avantages et inconvénients dans un contexte particulier :

Tableau 3.2 : Avantages et inconvénients des projets de réintégration au niveau communautaire

Critères positifs	Critères négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet rassemble des personnes de retour et des membres de la communauté ; • Le projet est proposé par les membres de la communauté et répond directement aux besoins de celle-ci ; • Le projet permet de répondre aux besoins des migrants de retour particulièrement vulnérables ; • Le projet répond à des besoins spécifiques de la communauté, notamment en contribuant à améliorer l'accès aux services au niveau communautaire ; • Le projet contribue à la cohésion sociale (c'est-à-dire à améliorer l'attitude de la communauté à l'égard des personnes de retour et vice-versa) ; • Le projet devrait contribuer à améliorer la situation socioéconomique de la communauté, notamment en créant des emplois et des moyens de subsistance ; • Le projet est étroitement lié au plan de développement local ; • Le projet est respectueux de l'environnement, en raison de son « empreinte environnementale », de la nature de ses activités (par exemple, le recyclage) ou du fait qu'il a pour objet de lutter contre les dangers environnementaux qui menacent la communauté, tels que l'exposition aux risques naturels, le changement climatique ou la dégradation de l'environnement³⁰ ; • Le projet tient pleinement compte des questions de genre en veillant à ce que les deux sexes en bénéficient et y participent de manière significative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet est susceptible de nuire à la communauté dans laquelle reviennent les migrants (par exemple, s'il fait concurrence aux initiatives locales ou a des effets négatifs sur le milieu naturel) ; • À la suite d'une évaluation, il est estimé que le projet n'est pas viable ; • Le projet ne tient pas compte des besoins et priorités de la communauté ; • Le projet ne tient pas compte des considérations relatives à l'égalité entre les sexes.

En plus de favoriser la réintégration durable, les projets axés sur la communauté d'accueil peuvent avoir une influence positive sur la coexistence pacifique au sein de celle-ci, en réduisant les facteurs d'opposition entre ses membres, en améliorant la compréhension mutuelle et en permettant de surmonter les problèmes affectant l'ensemble de la collectivité, tels que la rareté des ressources.

³⁰ Pour un outil de vérification simplifié, se reporter au document Environmental and Social Screening du Programme alimentaire mondial.

Méthodes possibles

Il n'y a pas de modèle unique à suivre pour les projets communautaires, car chacun d'entre eux dépend du contexte local, des besoins de la communauté et du profil des migrants. Ce manuel propose donc plusieurs méthodes et donne un aperçu de leurs avantages et inconvénients. Ces méthodes sont différenciées en fonction des besoins ciblés : certains projets sont axés sur les besoins des groupes de migrants de retour tout en cherchant à mobiliser les membres de la communauté, tandis que d'autres sont axés sur les besoins de la communauté locale et cherchent à faire participer un ou plusieurs migrants de retour.

En outre, ces méthodes ne seront pas forcément les mêmes si les projets ont été récemment mis au point par l'organisation principalement chargée de la réintégration ou s'ils s'appuient sur des projets existants, que ceux-ci fassent déjà participer les personnes de retour et répondent à leurs besoins spécifiques ou non.

Trois méthodes peuvent être adoptées pour mettre en œuvre les projets de réintégration au niveau communautaire :

1. L'appui aux projets collectifs de migrants de retour
2. La création de nouveaux projets à l'échelle de la communauté
3. L'intégration des migrants de retour aux projets existants.

Le tableau ci-après présente un résumé de ces méthodes et de leurs avantages et inconvénients.

Tableau 3.3 : Méthodes possibles pour mettre en œuvre des projets de réintégration au niveau communautaire

Type	Description	Avantages	Inconvénients
Appui aux projets collectifs de migrants de retour	Point de départ des projets : les besoins des migrants de retour. Il s'agit de projets individuels ou collectifs concernant un ou plusieurs migrants, qui peuvent faire participer la communauté.	Fort impact sur les migrants de retour. Répond aux besoins des personnes de retour dans le contexte spécifique d'une communauté locale.	Répond moins aux besoins de la communauté. Contribue moins à réduire les risques de tensions entre les migrants de retour et leur communauté en raison de l'insuffisance de la participation de celle-ci.
Création d'un nouveau projet au niveau communautaire	Point de départ des projets : les besoins de la communauté. Ces projets sont principalement conçus avec et pour la communauté dans laquelle reviennent les migrants ; il peut s'agir, par exemple, de projets locaux de développement économique ou d'adaptation au changement climatique.	Fort impact sur la communauté. Crée des conditions favorables à la réintégration. Répond aux besoins de la communauté locale.	La participation des migrants de retour risque d'être limitée, de sorte que le projet aura peu de retombées pour eux.

L'intégration des migrants de retour aux projets existants	Point de départ des projets : les projets existants. Il s'agit d'intégrer les migrants de retour aux projets fructueux mis en œuvre par l'organisation principalement chargée de la réintégration ou par d'autres acteurs.	Les projets ont plus de chances de continuer à bien fonctionner. Ils constituent une solution lorsque les ressources financières sont limitées et lorsque les acteurs de la réintégration connaissent mal le secteur en question. Ils offrent des possibilités aux migrants qui n'ont pas de compétences spécifiques.	Les migrants de retour doivent être mis en relation avec les projets. Les migrants doivent avoir de bonnes relations avec le groupe déjà constitué. La personne référente n'a pas forcément accès à des informations sur tous les projets existants.
--	--	---	---

La différence entre ces catégories, en particulier les deux premières, est conceptuelle. En réalité, les projets de réintégration axés sur la communauté et les initiatives collectives axées sur les migrants de retour peuvent avoir de nombreuses caractéristiques communes. En outre, plusieurs méthodes peuvent être associées dans le cadre d'un programme plus large. Il est néanmoins utile de distinguer ces différentes approches, au moins sur le plan théorique, afin de mettre en évidence leurs avantages et inconvénients potentiels, ainsi que la manière dont elles pourraient être mises en pratique.

3.3 Aide à la réintégration économique au niveau communautaire

L'aide à la réintégration économique au niveau communautaire peut prendre de nombreuses formes, comme l'indiquent les différentes méthodes présentées à la section 3.2.2. Le rôle de ces interventions – par opposition à l'aide au niveau individuel – est de réaliser des économies d'échelle, de favoriser un environnement économique plus propice à la réintégration durable, d'établir des partenariats avec les programmes de développement local existants et de tirer parti de ceux-ci. L'aide à la réintégration économique au niveau communautaire est particulièrement utile lorsqu'un grand nombre de migrants aux compétences et motivations similaires reviennent dans la même communauté sur une courte période, lorsque l'économie se porte bien et lorsque des initiatives de développement local sont déjà en place.

Les interventions au niveau communautaire peuvent être très efficaces pour faciliter la réintégration des migrants dans le cadre des structures locales, en tirant parti des économies d'échelle réalisées pour chaque intervention et en favorisant la durabilité des projets. Toutefois, pour une mise en œuvre efficace, un certain nombre de considérations opérationnelles, individuelles et contextuelles doivent être prises en compte.

- Le contexte économique local et national plus large a un impact considérable sur la durabilité des projets. Ce contexte comprend la situation économique nationale avant la mise en œuvre des projets et son évolution au fil du temps. La réussite des précédents projets de réintégration économique au niveau communautaire est étroitement liée à l'évolution générale de la situation économique : si l'économie nationale est croissante et prospère, les projets économiques sont généralement plus fructueux, et inversement.

Toutefois, si l'on affine ces tendances générales, l'impact des facteurs économiques contextuels dépend également de la nature (travail salarié ou indépendant), du secteur économique (industrie, services, agriculture, etc.) et des chaînes de valeur du projet en question. Il est important de comprendre cette dynamique économique pour pouvoir adapter le projet en fonction des possibilités et obstacles économiques et structurels aux niveaux local et national. Un projet a plus de chances de réussir s'il est adapté à la situation actuelle.

→ Les projets de réintégration économique au niveau communautaire ont le plus de chances d'être couronnés de succès lorsque les migrants qui reviennent dans une communauté donnée ont des profils socioéconomiques similaires, notamment en ce qui concerne les compétences, l'expérience professionnelle, les centres d'intérêt et les projets de vie. La pertinence et le niveau des compétences des personnes de retour dans le domaine du projet constituent un facteur de succès important. Il est essentiel qu'au moins un des migrants qui participent au projet ait des connaissances avancées dans le domaine en question, pour pouvoir assumer le rôle d'expert et de conseiller. Toutefois, il vaut mieux que tous les migrants de retour aient des compétences de base ou une expérience initiale dans ce domaine. Ainsi, il leur sera plus facile d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances au cours de cette collaboration.

Toutefois, il est rare que tous les migrants qui reviennent dans une communauté aient les mêmes compétences et le même niveau d'expérience. Si aucune des personnes de retour dans une communauté n'a l'expérience professionnelle ou les compétences requises pour un projet axé sur la communauté, il faut avoir recours à d'autres moyens de transfert de compétences. Ces moyens sont notamment les suivants : faire appel à des membres de la communauté ayant des compétences spécialisées (si cela est possible dans le cadre du projet et si ces compétences sont disponibles) ; établir des partenariats avec des associations ayant les compétences requises (celles qui ont participé aux précédents projets, par exemple) ; prévoir dans le budget une formation technique adéquate pour le projet, destinée au moins à certains membres du groupe, qui pourront par la suite transmettre leurs connaissances. En outre, l'intérêt des migrants pour le travail en groupe est essentiel au succès des projets communautaires, ceux-ci requérant tous un travail d'équipe efficace. En outre, si l'âge des personnes de retour, leur communauté d'origine et le temps qu'ils ont passé à l'étranger sont similaires, le projet aura d'autant plus de chances de réussir.

La conception, la mise en œuvre et la réussite des interventions au niveau communautaire peuvent être facilitées par la création d'une **base de données à jour et intégrée contenant des informations contextuelles** sur les migrants de retour et sur le projet. Afin de faciliter le regroupement des migrants, cette base de données doit comprendre leurs profils complets, détaillant leurs besoins, leurs compétences et leurs centres d'intérêt. Pour mettre à profit les synergies et éviter les doubles emplois, il faudrait en outre y intégrer des données actualisées sur les projets de réintégration et d'autres projets ayant une composante réintégration (*voir la section 3.2.2*) mis en œuvre dans chaque pays d'origine par l'organisation principalement chargée de la réintégration ou par des tiers. Cette base de données devrait également comprendre des informations sur les possibles moyens de subsistance, les secteurs porteurs de croissance, les règlements et les conditions socioéconomiques au niveau local (*voir la section 1.4.2*). Les administrateurs de programme disposeraient ainsi d'une seule source d'information, qui leur permettrait de prendre des décisions fondées sur des données factuelles, et tenant compte du profil, des besoins et des centres d'intérêt des migrants, de leur répartition géographique à leur retour, des éventuels projets de réintégration en place et de l'ensemble des conditions économiques, sociales et structurelles dans les communautés où reviennent les migrants.

Le présent chapitre donne un aperçu détaillé des différentes méthodes d'aide à la réintégration économique au niveau communautaire.

3.3.1 Activités rémunératrices collectives

3.3.2 Activités de subsistance et de développement local au niveau communautaire

3.3.3 Activités d'appui financier au niveau communautaire

3.3.1 Activités rémunératrices collectives

Les activités rémunératrices collectives peuvent prendre diverses formes en fonction du système de marché et du contexte local. Il peut s'agir de petites coopératives agricoles, de groupes d'artisans, de coopératives agro-industrielles, de programmes favorisant l'employabilité des jeunes ou encore de réseaux de petites boutiques mobiles. Les projets collectifs sont nettement plus efficaces que les projets individuels pour des activités qui nécessitent un important investissement initial et un fonds de roulement substantiel, étant donné que les migrants peuvent mettre leurs ressources en commun. Par exemple, pour les projets liés à la pêche, l'aide au niveau individuel ne suffirait pas à couvrir l'achat de bateaux destinés à la pêche de nuit, qui permettent un retour sur investissement plus élevé que les embarcations traditionnelles. Lorsque les activités rémunératrices collectives sont bien conçues et leur mise en œuvre efficace, les rendements économiques pour chaque migrant peuvent être considérablement supérieurs à ceux des projets de réintégration individuels, même si les deux programmes apportent le même niveau d'aide par personne.

En outre, les activités rémunératrices collectives peuvent permettre à des personnes de retour qui n'auraient pas les compétences nécessaires pour réussir dans un projet individuel de bénéficier du savoir-faire des autres migrants ou d'autres membres de la communauté. Si elles sont conçues en tenant compte des compétences des migrants et de la réalité du marché, elles peuvent élargir le champ d'activités rémunératrices pour chaque personne de retour, en lui permettant de dépasser ses limites individuelles. Enfin, les activités rémunératrices collectives encouragent les migrants de retour à développer des réseaux sociaux et économiques, ce qui favorise la durabilité de la réintégration (*voir l'étude de cas n° 8 ci-après pour un exemple de la manière dont le bureau de l'OIM au Bangladesh a collaboré avec les migrants et les populations locales en les aidant à créer des entreprises sociales collectives génératrices de revenus, utiles à l'ensemble de la communauté*).



Étude de cas n° 8 : entreprises sociales au niveau communautaire au Bangladesh

Le bureau de l'OIM au Bangladesh a constaté que de nombreux migrants de retour n'avaient pas l'expérience et les capacités nécessaires pour gérer par eux-mêmes une entreprise sur le long terme. Il a également été constaté que plusieurs femmes de retour demandaient à gérer leur entreprise conjointement avec des membres de leur famille.

Face à cette situation, le bureau de l'OIM au Bangladesh a élaboré un mécanisme donnant à des groupes de migrants la possibilité d'investir dans une entreprise sociale avec le soutien d'une ONG locale ; ces migrants devenaient ainsi actionnaires d'une entreprise sociale enracinée dans la communauté.

Un état des lieux a recensé les entreprises locales œuvrant dans les secteurs prioritaires ainsi que les ONG partenaires expertes dans ces secteurs et connaissant la situation des personnes de retour. Ces ONG ont été priées de contribuer à la gestion, l'administration et la gouvernance des entreprises sociales en nommant deux de leurs représentants au conseil d'administration et en investissant une petite somme d'argent.

Ces entreprises sociales fonctionnent comme des entreprises ordinaires et sont gérées par un conseil d'administration qui fait office d'organe directeur et comprend deux membres de chaque groupe – les migrants, la communauté locale et l'ONG locale. Elles sont enregistrées comme des sociétés de capitaux ; les personnes de retour et leur famille détiennent généralement 80 à 85 % des actions investies avec les fonds versés par l'OIM. L'ONG partenaire en détient 15 à 20 %. Les bénéfices sont distribués selon le montant de l'investissement et la part de l'entreprise possédée.

Les entreprises créées dans le cadre de ce projet portent sur des domaines tels que l'élevage de crabes, la culture hydroponique, l'engraissement du bétail et les chariots de restauration mobiles. Elles ont recruté leur personnel parmi les membres de la communauté locale, y compris un gestionnaire professionnel pour traiter les opérations quotidiennes. S'ils le souhaitent, les migrants de retour peuvent être recrutés par les entreprises dans lesquelles ils investissent. Les membres du personnel sont responsables devant le conseil, qui définit la stratégie générale et donne des directives. Ces entreprises contribuent à donner une image positive des migrants de retour en créant des emplois locaux et en fournissant des biens et des services, parfois dans des zones rurales reculées. Ces initiatives bénéficiant à la fois aux migrants et aux membres de la communauté locale, elles aident à renforcer la cohésion sociale.



Conseil utile :

- Préciser aux investisseurs potentiels qu'il s'agit d'un investissement à long terme, car les bénéfices concrets ne seront pas obtenus immédiatement.

Afin d'exploiter le potentiel des activités rémunératrices collectives et d'éviter un échec, il est essentiel que les responsables des projets de réintégration et les partenaires collaborent étroitement à l'élaboration, à la sélection, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces activités. Le tableau ci-après résume les pratiques exemplaires qui doivent être suivies par les responsables des projets de réintégration et/ou les partenaires :

Tableau 3.4 : Élaboration, sélection, mise en œuvre, suivi et évaluation des activités rémunératrices collectives

Étape	Activités
Évaluation des conditions préalables à la mise en œuvre d'activités rémunératrices collectives	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la faisabilité générale de la mise en œuvre d'activités rémunératrices collectives en fonction des conditions contextuelles et opérationnelles (<i>voir la section 3.2</i>) ; Évaluer le contexte particulier dans lequel ces activités doivent être mises en œuvre, y compris les systèmes de marché et les évaluations du marché du travail, les profils communautaires, les considérations environnementales (risques et possibilités) et le recensement des autres projets (<i>voir les sections 1.4.2 et 3.2.1</i>) ; Évaluer la complémentarité des profils, des besoins et des centres d'intérêt des migrants dans des zones de retour spécifiques, en s'appuyant sur la base de données.
Formation de groupes et mesures d'incitation à l'action collective	<ul style="list-style-type: none"> Rassembler les groupes de migrants de retour, examiner les projets collectifs et en proposer de nouveaux, fournir une plateforme d'échange et de réflexion ; Chercher les possibilités de collaborer et d'interagir avec les activités et autres projets de réintégration communautaires existants, et de participer à ceux-ci (s'ils sont présents dans le contexte local et propices à la collaboration) ; Encourager les activités rémunératrices collectives réalisables si des mécanismes sont prévus dans le programme de réintégration.
Formation de courte durée et élaboration du plan du projet	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux personnes de retour une formation sur la manière d'élaborer des plans de projet qui indiquent le type et la finalité de l'aide demandée ainsi que des précisions sur les coûts et les résultats escomptés ; Fournir aux personnes de retour une formation sur les possibilités et obstacles que présentent les systèmes de marché locaux (y compris d'un point de vue écologique), ainsi qu'un encadrement technique adapté au projet ; Une formation de courte durée peut être utile pour connaître la motivation et l'intérêt véritables des candidats au projet, ainsi que leur capacité à travailler ensemble.
Sélection des activités rémunératrices collectives susceptibles d'être durables	<ul style="list-style-type: none"> Présélection sur la base des critères d'admissibilité du programme de réintégration ; Première sélection sur la base de critères contextuels (faisabilité du plan de projet selon les conclusions de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation des effets au niveau communautaire) ; Sélection finale sur la base des critères de sélection du programme de réintégration (tels qu'une forte participation de membres de la communauté locale, la prise en compte des besoins des communautés locales, des critères environnementaux, etc.).

<p>Processus d'enregistrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'enregistrement du projet en tant qu'entité juridique avec l'organisme approprié, et formaliser tous les aspects du projet (enregistrement des biens fonciers, des actifs, de l'entreprise, etc.).
<p>Formation sur les divers aspects de la mise en œuvre des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispenser une formation sur les compétences entrepreneuriales et la constitution de groupes de coopératives. Dans la mesure du possible, l'associer à l'aide à la création d'entreprise afin d'étudier les synergies et de réduire les coûts. • Sensibiliser les bénéficiaires à la dynamique de groupe, et notamment au renforcement de la confiance, au risque que les revenus manquent à court terme, aux stratégies pour faire face aux conflits au sein du groupe, aux mécanismes de plaintes et autres. • Accompagner les intéressés par l'intermédiaire d'anciens bénéficiaires qui ont réussi dans la même région et dans le même secteur, et qui feront office de mentors. • Encourager la délimitation claire des attributions de chaque membre. • Mettre en place un mécanisme de coordination et de prise de décisions convenu et reconnu par tous les membres.
<p>Appui lors de la phase de mise en œuvre et consultations sur le long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un appui continu pendant la phase de mise en œuvre du projet et faciliter les ajustements en cas de besoin ; • Apporter une aide permettant d'élargir les opérations et d'atteindre un plus grand nombre de clients ;
<p>Suivi et évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des processus de suivi et d'évaluation adaptés à la logique opérationnelle de chaque activité rémunératrice collective, à la fois en interne (membres du groupe) et en externe (organisation principalement chargée de la réintégration et partenaires) ; • Examiner les rapports d'évaluation avec les membres du groupe et fournir un appui technique et des recommandations appropriées ; • Une fois que le projet est en place de façon viable, effectuer un retrait progressif de l'aide extérieure, sur la base des conclusions de l'évaluation.



Le tableau précédent et les paragraphes qui suivent présentent les mesures propres à créer des projets collectifs générateurs de revenus. Pour des informations plus détaillées sur l'aide à la création d'entreprise, y compris collectives, voir *l'annexe 2*.

Évaluation des conditions préalables et formation de groupes

Le processus d'évaluation des conditions préalables et la formation de groupes devraient idéalement être initiés avant le retour, dans le pays d'accueil. Toutefois, il faut pour cela qu'un nombre suffisant de bénéficiaires aient l'intention de retourner dans la même communauté. Il faut également que des informations pertinentes soient disponibles sur les possibilités et les projets existants dans le pays d'origine.

Différentes mesures incitatives peuvent encourager les personnes de retour à choisir une activité communautaire plutôt qu'un projet individuel. L'on peut par exemple verser une subvention sous forme de

petite allocation complémentaire à chaque migrant participant à un projet de groupe. Si le contexte local et la conception du projet le permettent, il est également possible de verser des allocations supplémentaires pour chaque non-migrant employé.



Échec des projets rémunérateurs collectifs

Les administrateurs de programme doivent savoir qu'en cas d'échec du projet, les répercussions négatives sur les groupes de migrants et sur l'ensemble de la communauté peuvent être conséquentes. Il est donc essentiel de fixer dès le début un calendrier exhaustif pour tous les projets rémunérateurs collectifs, indiquant les activités du projet, les besoins en fonds de roulement ainsi que l'allocation de capitaux attendue par les acteurs participant aux différentes activités.

Formation de courte durée

À l'instar de la courte formation à l'élaboration d'un plan d'activité proposée dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise (*voir l'annexe 2, étape 3*), les migrants de retour sans expérience en matière de création de projets, ou ceux qui ont vécu à l'étranger pendant longtemps, ont peu de chances d'être en mesure de créer un plan d'activité durable et adapté au marché. Ces migrants ont besoin d'une courte formation sur la création de projets axés sur le marché et la communauté. Ils doivent se familiariser avec les conditions préalables qu'ils devront remplir lors du processus de sélection. Cette formation peut être effectuée par un partenaire du secteur privé, de la société civile ou du gouvernement, ou par des membres du personnel de l'organisation principalement chargée de la réintégration. La formation à court terme doit également permettre aux bénéficiaires de se familiariser avec les possibilités et obstacles que présentent les systèmes de marché locaux et fournir un encadrement technique adapté au projet. Concernant cet aspect de la formation, les formateurs devraient posséder et enseigner des compétences techniques dans le secteur de chaque projet choisi, plutôt que de fournir un programme de formation général commun à tous les migrants de retour. Ces formateurs devraient idéalement être un groupe d'experts locaux ayant des connaissances spécialisées concernant l'économie locale et, le cas échéant, en matière d'environnement.

Sélection

Une fois les plans de projet finalisés, l'organisation principalement chargée de la réintégration doit choisir les activités rémunératrices collectives les plus prometteuses. Les critères de sélection des projets rémunérateurs collectifs devraient être adaptés aux niveaux local et national pour mieux correspondre aux objectifs et au contexte et du programme ; toutefois, de manière générale, il faudrait favoriser les projets pour lesquels des investissements initiaux ou fonds de roulement importants sont nécessaires. Dans la mesure du possible, les acteurs locaux devraient participer à la sélection des projets, en plus du rôle qu'ils jouent dans l'élaboration de projets au niveau communautaire. Ces deux fonctions peuvent être intégrées par la création de comités directeurs chargés d'orienter la conception des projets au niveau communautaire et de conduire le processus de sélection des bénéficiaires.

Mesures à prendre une fois le projet approuvé

Une fois que des activités rémunératrices collectives précises ont été approuvées, les membres du groupe peuvent avoir besoin d'être formés à divers aspects de la mise en œuvre des projets, tels que la constitution de coopératives, les compétences entrepreneuriales et la gestion collective des entreprises (travail en équipe,

partage des tâches, gestion et administration). Dans la mesure du possible, ces activités devraient être intégrées à d'autres activités individuelles d'appui au développement des entreprises afin d'étudier les possibilités de synergie et de réduire les coûts de formation.

En outre, concernant les projets mixtes ou uniquement constitués de personnes de retour, les participants doivent être informés à l'avance des dynamiques de groupe les plus courantes. La formation peut comprendre des exercices de renforcement de la confiance, ainsi que des stratégies permettant de faire face à d'éventuels conflits à l'intérieur du groupe. Elle doit fournir des informations sur les mécanismes de résolution des conflits et de réclamation pertinents pour le programme (*voir la section 3.5 pour des exemples de méthodes et activités de renforcement de la confiance*). En outre, il faut rappeler aux bénéficiaires que leur projet n'aura pas forcément de retombées financières immédiates, car de nombreux projets produisent un faible revenu à court terme.

La première étape de la mise en œuvre du projet est particulièrement cruciale. L'organisation principalement chargée de la réintégration, la communauté ou les partenaires doivent fournir une aide soutenue au cours de cette période, en facilitant les ajustements nécessaires et en jouant un rôle de médiateur en cas de conflits au sein du groupe. Pour appuyer la durabilité économique des activités rémunératrices collectives, les responsables peuvent par exemple décider que le projet ne comprendra d'abord que des migrants de retour, et intégrera d'autres membres de la communauté à un stade ultérieur lorsqu'il sera devenu rentable.

Les activités rémunératrices collectives, tout comme les projets individuels, ont besoin d'être appuyées et encadrées sur de longues périodes. L'organisation principalement chargée de la réintégration ou ses partenaires doivent appuyer les ajustements au cours des premières années de fonctionnement, par exemple en assurant des formations ou un capital de démarrage supplémentaires. Des projets rentables peuvent avoir besoin d'une aide pour étendre leurs activités et atteindre un plus grand nombre de clients. À cet égard, l'organisation responsable ou d'autres partenaires peuvent notamment : orienter ces projets vers des pépinières d'entreprises et des investisseurs ; les aider à étendre la gamme des produits et la commercialisation ; faciliter les contacts avec les principales entreprises. Lorsque le budget et les paramètres du programme le permettent, une option envisageable est de fournir une aide directe aux projets les plus fructueux à l'issue d'une période déterminée.

3.3.2 Activités de subsistance et de développement local au niveau communautaire

La présente section donne un aperçu des projets communautaires qui soutiennent le développement économique local en apportant des revenus aux migrants de retour comme aux membres des communautés locales. L'objectif principal des méthodes de réintégration axées sur la communauté qui visent à développer l'économie locale n'est pas d'appuyer la réintégration, mais d'améliorer la situation générale en matière d'emploi, de cohésion sociale et de protection individuelle. Ces projets peuvent créer des possibilités économiques et des sources de revenus durables pour les membres de la communauté (migrants ou non) et améliorer la gouvernance, la stabilité, les infrastructures locales, la résilience face au changement climatique ainsi que la prestation de services. Dans la mesure du possible, ces projets doivent être écologiquement viables et contribuer directement à la gestion durable, la conservation ou la réhabilitation de l'environnement et des ressources naturelles (terres, eau, forêts, écosystèmes). (*Voir l'étude de cas n° 9 ci-après pour un exemple de projet de stabilisation des communautés qui profite aux migrants comme aux membres de la communauté locale tout en s'attaquant à la dégradation des terres agricoles, qui constitue un facteur important d'incitation à la migration.*) Par

rapport aux activités rémunératrices collectives, les projets locaux de développement s'attachent davantage à faire participer la communauté locale à leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi.

Cette méthode ciblant un groupe plus large, elle accroît la complexité des programmes de réintégration, mais offre également davantage de possibilités de coopérer avec d'autres acteurs locaux. Dans le cadre du programme de réintégration, il est nécessaire de maintenir des relations avec les acteurs du développement et de l'environnement qui œuvrent dans les communautés locales, et de recenser les projets fructueux avant d'envisager d'y intégrer des personnes de retour. Dans l'idéal, cela peut aboutir à un mémorandum d'accord ou à un accord-cadre prévoyant à la fois le partage des coûts et la prise en compte des objectifs stratégiques de réintégration dans la conception initiale du programme. La participation aux projets de développement local a plus de chances d'être efficace lorsqu'un nombre élevé de migrants est intégré à de vastes projets, ce qui réduit le nombre de partenariats devant être mis en place.

Dans les contextes où ces projets font défaut ou ne sont pas conformes aux objectifs des programmes, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut mettre en œuvre un nouveau projet de développement local. Dans de tels cas, il est très important que l'organisation recense les acteurs locaux concernés et élabore le projet en ayant recours, de la conception à la mise en œuvre, à une approche participative. (Pour un exemple, voir l'étude de cas n° 9 ci-après.)



Étude de cas n° 9 : Initiatives de stabilisation des communautés au Niger

Le changement climatique et la désertification constituent des facteurs d'incitation à la migration et peuvent accroître les tensions au sein des populations locales à mesure que les ressources se raréfient. La restauration des terres dégradées a un triple effet, puisqu'elle permet de faire face aux difficultés environnementales, sociales et économiques.

C'est ce qui s'est produit dans la région d'Agadez au Niger, où les initiatives de stabilisation des communautés ont créé des possibilités d'emploi pour la population locale et les migrants de retour, et ont permis d'endiguer les conflits potentiels en apportant aux communautés des terres arables et des points d'eau partagés.

S'appuyant sur les recommandations d'une étude de faisabilité sur la restauration des terres et l'accès à l'eau, les autorités locales ont recensé les parcelles de terre dégradées. Deux cents hectares de terres ont été restaurés dans le cadre de programmes « travail contre rémunération » ; ces activités ont été menées par plus de 150 personnes pendant la saison des pluies et 60 000 arbres ont été plantés. Plus de 100 000 bassins hydrographiques ont été créés pour récolter et conserver les eaux de pluie et créer un environnement favorable pour les cultures.

En coordination avec les autorités et responsables locaux, de jeunes bénéficiaires (migrants de retour, jeunes à risque et anciens passeurs) résidant à Agadez ont été sélectionnés et chacun d'entre eux s'est vu attribuer un hectare de terre.

Ces bénéficiaires ont reçu une formation axée sur le développement des compétences, facilitée par la Direction régionale de l'agriculture, ainsi que des semences et du matériel pour démarrer leurs activités. Tout au long du projet, une allocation mensuelle de 60 000 FCFA a été allouée pour leur permettre de faire face aux fluctuations des revenus causées par les conditions climatiques instables.

Afin d'élargir le champ d'intervention, le site agricole est également utilisé comme centre de formation pour les 500 migrants d'Afrique de l'Ouest qui transitent par le centre de l'OIM à Agadez. Ces migrants acquièrent ainsi des compétences transférables avant de retourner dans leur pays.

Le bureau de l'OIM au Niger a créé un comité technique local de suivi, composé de services techniques communaux et régionaux, chargé de suivre et d'appuyer les activités sur le terrain en proposant des recommandations à l'occasion de visites sur site et d'entretiens avec les groupes cibles.

Les projets de proximité existants prennent généralement la forme d'un projet de développement local pour la communauté. Ces projets visent principalement à réduire les migrations irrégulières et à améliorer les conditions de vie, les moyens de subsistance et la prestation de services au niveau local. Bien que les migrants de retour bénéficient parfois de tels projets, ils sont rarement présents au stade de la conception et il est rare que ces projets prennent en compte leurs besoins spécifiques.

Ce type d'initiatives est moins susceptible de répondre aux besoins individuels des migrants que celles qui sont menées par les personnes de retour. Il est donc crucial que les membres du personnel chargés de la réintégration connaissent bien chaque projet ainsi que le secteur ciblé, afin de trouver pour chaque migrant un projet qui réponde à ses besoins et corresponde à ses centres d'intérêt. D'une part, établir de tels projets avec les migrants avant la phase de retour est particulièrement difficile, car il est pour cela nécessaire de bien connaître les compétences, les besoins et les centres d'intérêt des bénéficiaires, et d'avoir une idée précise du projet, de ses objectifs et des groupes ciblés. D'autre part, les projets de développement local sont particulièrement adaptés pour appuyer la réintégration socioéconomique des migrants qui reviennent dans leur pays sans bénéficier d'une aide à cet égard. Il est essentiel que le personnel chargé de la réintégration ait une connaissance approfondie du projet de développement local afin de déterminer, le cas échéant, quels migrants de retour pourraient y participer. Le tableau 3.5 ci-après présente des critères d'évaluation pertinents.

Tableau 3.5 : Processus d'évaluation en vue de la participation de migrants de retour aux projets de développement local existants

Évaluation	Critère	Évaluation requise
Évaluation de la capacité du projet à appuyer la réintégration des migrants de retour	Capacité	Il arrive qu'un projet de développement local, bien que fructueux et adapté aux profils des migrants, n'ait pas la capacité nécessaire pour intégrer un nombre suffisant de personnes de retour. Lorsqu'un projet ne peut intégrer qu'un petit nombre de migrants, il faut mettre en balance l'intégration individuelle des bénéficiaires par rapport au suivi et à l'évaluation de leur réintégration, qui peuvent être coûteux.
	Emplacement	S'il n'est pas directement mis en œuvre dans la communauté où reviennent les migrants, l'équipe chargée de la réintégration doit déterminer l'accessibilité du projet en termes de coût, de temps et de distance.

Évaluation de la capacité du projet à appuyer la réintégration des migrants de retour	Durée	Il arrive qu'un projet de développement local, bien que fructueux et adapté aux profils des migrants, ne puisse pas être opérationnel pendant toute la durée nécessaire à une réintégration durable. Cela ne concerne généralement pas les projets autonomes ou rentables, mais plutôt les projets qui nécessitent beaucoup de capitaux et dépendent du financement de donateurs extérieurs. Toutefois, certains projets ont des objectifs finis (tels que le développement des infrastructures locales), ce qui réduit les activités une fois le premier objectif atteint. Il est donc essentiel que le personnel chargé de la réintégration évalue à la fois la durée prévue du projet (ainsi que ses objectifs), le modèle de financement et les cycles sous-jacents afin d'évaluer s'il est pertinent d'y intégrer des migrants de retour.
	Adéquation des revenus	L'organisation principalement chargée de la réintégration doit évaluer l'adéquation du revenu qu'obtiendraient les bénéficiaires s'ils participaient au projet. Dans certains cas, les « nouveaux arrivants » risquent de ne pas percevoir le même revenu que les participants initiaux : la rémunération prévue sera donc insuffisante. Certains projets visent seulement à fournir un revenu complémentaire aux membres de la communauté, et ne peuvent donc constituer la seule source de revenus des migrants.
	Secteur(s) et activités	L'organisation principalement chargée de la réintégration doit avoir une connaissance globale du ou des secteurs visés par le projet ainsi que des diverses activités menées, afin de pouvoir orienter les migrants de retour vers les branches d'activité qui correspondent à leurs compétences, leurs besoins et leurs centres d'intérêt. Cela dépend de l'évaluation des capacités du projet, car ce dernier peut avoir une forte capacité d'absorption globale sans être en mesure de faire participer les migrants de retour à des activités spécifiques correspondant à leur profil.
	Qualifications requises pour les activités prévues	L'organisation principalement chargée de la réintégration doit procéder à une évaluation approfondie de l'éventail des compétences requises pour les activités du projet. L'équipe du projet doit effectuer des visites sur le terrain afin de mieux comprendre les activités prévues et de savoir si elles correspondent aux compétences, besoins et centres d'intérêt des migrants et si une formation est nécessaire.
	Égalité des sexes	Dans le cadre des projets sous-traitant à des entreprises qui emploient des migrants de retour, l'organisation principalement chargée de la réintégration doit exiger que les femmes et les hommes soient payés et traités de façon égale pour un travail de valeur égale. Au moment d'intégrer une composante réintégration à un tel projet, l'organisation responsable peut exiger que les femmes et les hommes reçoivent un salaire égal ; elle peut profiter de cette occasion pour susciter une prise de conscience des avantages de la mixité et de l'égalité des salaires dans les entreprises, et pour aborder la question du harcèlement et des sévices sexuels.

Évaluation de la capacité du projet à appuyer la réintégration des migrants de retour	Critères d'admissibilité spécifiques au projet	L'organisation principalement chargée de la réintégration doit évaluer les éventuels critères d'admissibilité spécifiques à chaque projet qui peuvent avoir une incidence sur l'éligibilité des personnes de retour.
Évaluation de l'impact qu'a la participation des migrants sur le projet/les communautés locales	Impact social	L'organisation principalement chargée de la réintégration doit évaluer si les groupes de projet existants envisagent ou sont désireux d'intégrer des migrants de retour ou s'ils préfèrent inclure d'autres membres de la communauté. Dans les deux cas, l'organisation responsable doit sensibiliser les membres des projets existants à l'intégration des personnes de retour.
	Impact économique	L'organisation principalement chargée de la réintégration peut envisager d'allouer une partie de l'aide individuelle du bénéficiaire au projet collectif en échange de son intégration au groupe en tant que membre à part entière. L'impact économique de la participation de migrants de retour à un projet doit être évalué, en tenant compte entre autres du mécanisme de décaissement spécifique du projet.

Après l'évaluation

Étant donné que l'organisation principalement chargée de la réintégration ne s'occupe pas de gérer les projets externes et n'a donc aucun contrôle direct sur leur conception et leur mise en œuvre (et notamment sur leur méthodologie et leurs objectifs), le principal risque que présente le recours à ces projets est leur impact potentiellement limité sur la réintégration socioéconomique des migrants. Cependant, ce risque peut être atténué si l'on possède des informations détaillées sur le projet et son environnement ainsi que sur les besoins, centres d'intérêt et compétences personnelles des personnes de retour.

3.3.3 Activités d'appui financier au niveau communautaire

Dans la mesure du possible, l'aide à la réintégration économique au niveau communautaire doit, tout comme l'aide individuelle (voir les sections 2.4.4 et 2.4.5), s'accompagner de mesures complémentaires d'appui financier telles que : des services de conseil et des formations aux compétences financières, des programmes de microépargne, des dispositifs de placement collectifs et des programmes de prêts axés sur le groupe.

La création de **groupes d'appui financier** peut faciliter la réintégration, offrir un filet de sécurité supplémentaire aux personnes de retour et aux non-migrants et favoriser la création de liens sociaux. Ces groupes d'appui doivent être créés dans le but de renforcer l'utilisation productive de la capacité d'épargne, de l'accès au crédit et des envois de fonds dont bénéficient les communautés locales et les migrants de retour. Un groupe d'appui financier local peut aider ses membres de différentes manières :

- **Les dispositifs de placement collectifs** : Pour les personnes de retour et les membres de la communauté ayant des capitaux disponibles, les groupes d'appui financier peuvent constituer un moyen efficace de mettre en commun ces capitaux en vue d'investissements collectifs. Les membres des groupes d'appui

doivent recevoir une formation pour être en mesure de donner aux autres membres des conseils et des informations sur les possibilités d'investissement, y compris les projets productifs mis en œuvre au niveau régional par des migrants de retour et des non-migrants. Dans le cadre de certains programmes, les investissements peuvent également être complétés par les gouvernements locaux, les donateurs internationaux et d'autres tierces parties. L'organisation principalement chargée de la réintégration ou les partenaires doivent assurer la supervision, développer et renforcer les partenariats avec les entités financières et sociales et contrôler la durabilité des placements afin d'ajuster les modèles d'investissement sur la base des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques exemplaires.

- **Les programmes de microcrédit axés sur le groupe** : L'accès aux services bancaires et financiers dépend de l'éligibilité et des critères de prêt (*voir la section 3.2. pour plus de détails*) ainsi que des difficultés spécifiques auxquelles se heurtent les migrants de retour. Les groupes d'appui financier peuvent faciliter la création de groupes d'emprunteurs, qui permettent à des migrants de retour et des non-migrants de fournir collectivement une garantie. Les prêts collectifs sont basés sur le principe de responsabilité conjointe, ce qui incite les membres du groupe à utiliser leurs liens sociaux pour vérifier si leurs pairs remboursent le prêt et les pousser à le faire. Toutefois, dans le cas de migrants de retour, ces systèmes axés sur le groupe doivent être mis en œuvre avec précautions et seulement si l'organisation principalement chargée de la réintégration ou ses partenaires ont les capacités suffisantes pour surveiller l'utilisation et le remboursement des prêts, pour faire face aux éventuels problèmes de confiance au sein du groupe et pour aider le groupe en cas de problème de remboursement ou de défaut de paiement.
- **Les systèmes d'épargne collective et les programmes de microépargne** : Les groupes d'appui financier peuvent fournir des programmes de microépargne à des groupes mixtes (migrants de retour et membres de la communauté) qui s'associent pour une période déterminée afin d'épargner et d'emprunter collectivement. L'organisation principalement chargée de la réintégration doit les aider à trouver des dispositifs d'épargne adaptés aux conditions locales et à optimiser l'utilisation des capitaux d'épargne.
- **Les groupes d'entraide** : les groupes d'appui financier peuvent prendre la forme de petits groupes d'entraide, où des migrants de retour et des membres non migrants de la communauté épargnent et prêtent leurs économies aux autres membres en cas de nécessité. L'organisation principalement chargée de la réintégration doit soutenir ces groupes en leur fournissant des formations à la gestion financière et à des compétences ciblées.

En plus de leur fournir un appui financier, ces groupes favorisent les liens sociaux et aident les personnes de retour à recréer un cercle social. Ces liens sociaux facilitent à leur tour les actions collectives des membres du groupe, ce qui leur permet de coordonner leurs décisions en matière d'investissement, d'épargne et de remboursement, et de coopérer dans l'intérêt commun. Toutefois, les programmes collectifs doivent être mis en œuvre avec précautions et seulement si l'organisation principalement chargée de la réintégration a les capacités suffisantes pour faire face aux risques de perte de confiance au sein du groupe, de défaut de paiement et d'endettement collectif évitable.

Dans les zones où des groupes d'appui financier sont en place, l'organisation principalement chargée de la réintégration doit se renseigner sur les formations directement fournies par ces groupes locaux en matière de conseils financiers, de planification budgétaire et de mobilisation de l'épargne (*voir la section 2.4.5*).

3.4 Aide à la réintégration sociale au niveau communautaire

L'aide à la réintégration sociale au niveau communautaire est axée sur l'amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des services sociaux dans les communautés de retour. Elle peut bénéficier à la fois aux personnes de retour et aux membres de la communauté. Elle est particulièrement utile lorsque des obstacles physiques, linguistiques ou autres entravent l'accès des migrants de retour aux services dans les communautés affichant un taux de retour élevé, ou lorsque les services disponibles dans ces communautés ne peuvent pas répondre aux besoins et vulnérabilités spécifiques des personnes de retour et des membres de la communauté.

Le module 2 donne une vue d'ensemble des services les plus importants pour la réintégration durable au niveau individuel, notamment dans les domaines suivants : le logement, l'éducation et la formation, la justice, la santé et le bien-être et d'autres infrastructures publiques telles que l'eau et les routes. En plus d'aider les personnes de retour à accéder à ces services, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut s'attacher à rendre ces services plus disponibles et accessibles dans les communautés affichant un taux de retour élevé. Les mesures visant à appuyer la prestation de services, les réseaux d'orientation et l'accessibilité pour plus d'une communauté sont traitées dans le module 4.

Non seulement l'aide à la réintégration sociale au niveau communautaire permet aux personnes de retour d'accéder aux services dont elles ont besoin, mais elle peut également bénéficier aux membres de la communauté qui ont des besoins ou vulnérabilités similaires. L'appui à la prestation de services dans les communautés affichant un taux de retour élevé peut également contribuer à atténuer les tensions et les potentiels facteurs de conflit qui surviennent lorsqu'un grand nombre de migrants retournent dans une même communauté, en particulier lorsque cet afflux crée une pression sur les services.

Les profils communautaires et les évaluations spécifiques peuvent permettre de repérer les problèmes relatifs à la fourniture des services sociaux dans les communautés ciblées, ou les tensions dues à l'accès restreint. Les projets d'aide à la réintégration sociale axés sur la communauté sont particulièrement efficaces lorsqu'ils sont créés en partenariat avec des acteurs locaux et lorsque les dirigeants locaux sont prêts à s'investir.

On trouvera ci-après quelques considérations sur le renforcement de l'accessibilité et de la fourniture des services sociaux au niveau communautaire dans les secteurs les plus pertinents pour la réintégration durable :

→ **Logement et hébergement.** Le retour d'un grand nombre de migrants au même endroit peut exercer une lourde pression sur l'offre de logements pour tous les membres de la communauté. Les propriétaires peuvent en profiter pour chercher à conclure avec les migrants des accords relevant de l'exploitation. Dans de tels cas, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut prendre les devants et sensibiliser les propriétaires et d'autres parties prenantes (comme les autorités locales) aux obstacles auxquels se heurtent les migrants de retour lorsqu'ils cherchent à se loger, ainsi qu'aux moyens de leur rendre les logements plus accessibles. Comme décrit à la section 2.5.1, l'organisation responsable peut aider les personnes de retour à se loger en fournissant des garanties. Cela peut également être une solution au niveau collectif, si un groupe de migrants de retour partage un logement.

Lorsque l'ensemble de la communauté manque de logements décents, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut envisager d'élargir l'offre de logements pour tous les membres de la communauté, y compris les personnes de retour. L'organisation responsable doit collaborer avec les autorités locales afin de trouver des solutions adaptées, en particulier sur des questions telles que l'attribution de terres, pour répondre aux besoins de tous ceux qui ont besoin d'un logement.

→ **Éducation et formation.** Parce que les lieux d'enseignement et de formation doivent être sûrs et que chacun doit y être protégé contre tout préjudice ou menace, les écoles et autres établissements d'enseignement jouent un rôle important dans le bien-être de la communauté. Former les enseignants et éducateurs à des techniques positives de discipline et de résolution des conflits qui favorisent la tolérance et la compréhension de l'autre peut améliorer non seulement l'attitude à l'égard des personnes de retour et l'acceptation de celles-ci, mais également la cohésion sociale et le fonctionnement de la communauté.

Les enseignants et éducateurs doivent être conscients des difficultés auxquelles les migrants de retour risquent de se heurter dans les situations d'apprentissage (par exemple, lorsqu'ils ont vécu des expériences traumatisantes qui ont des effets sur leur capacité à se concentrer, à assimiler de nouvelles informations et à s'intégrer socialement). Cela signifie qu'il faudrait probablement aider les éducateurs à tenir compte de ces questions pour tous, y compris les non-migrants. Les écoles et autres établissements d'éducation ou de formation doivent notamment être conscients des difficultés qui peuvent faire obstacle à l'éducation, telles que :

- Des bénéficiaires qui ne parlent pas ou comprennent mal la langue d'enseignement ;
- Des frais de scolarité ou connexes trop élevés ;
- Un placement dans une école qui ne correspond pas au niveau du bénéficiaire ;
- Le fait d'arriver au milieu de l'année scolaire ou universitaire ou lorsqu'un programme de formation a déjà commencé ;
- Devoir s'adapter à un nouveau style d'apprentissage et d'éducation (en raison de différences culturelles ou pédagogiques, par exemple).

→ **Santé et bien-être.** La disponibilité de services de santé de qualité et l'accès à ceux-ci sont souvent un sujet de préoccupation majeur pour les migrants de retour, mais aussi pour les communautés. Les projets peuvent apporter une réponse directe aux besoins spécifiques en matière de santé grâce à la formation de prestataires, à la fourniture d'équipements et de matériel pour les services de santé ou à la remise en état des infrastructures de soins dans certaines communautés. Investir dans des services de santé de qualité peut être bénéfique non seulement pour les personnes de retour, mais pour tous les membres de la communauté. En outre, l'aide au niveau communautaire peut améliorer la qualité des informations sur la santé, ainsi que les services et équipements de soins. Les documents sur les services de santé disponibles doivent contenir des informations et messages reflétant les préoccupations communes et les besoins de la population locale en matière de santé, ainsi que les besoins spécifiques des migrants de retour. Cela est particulièrement important lorsqu'une communauté ou un sous-groupe de la population présente des cas confirmés ou soupçonnés de maladies infectieuses. Ces documents de promotion de la santé doivent être largement diffusés dans des formats et langues accessibles aux migrants de retour et aux membres de la communauté, en gardant à l'esprit que certains groupes démographiques sont plus susceptibles que d'autres d'avoir un faible niveau d'alphabétisation.

→ **Infrastructures publiques et sécurité.** L'accès aux services dépend généralement de la qualité des infrastructures et de la capacité à se rendre sur un lieu de prestation. Les itinéraires et moyens de transport devant être empruntés pour fréquenter un établissement d'enseignement, consulter des médecins, traiter des documents et répondre à tous les autres besoins en matière de stabilité sociale

doivent donc être abordables et accessibles. Les routes doivent également être sûres et ne pas aggraver les risques de violence, d'exploitation ou de mauvais traitements.

Les interventions au niveau communautaire visant à réduire les risques lors des déplacements quotidiens sont notamment : la construction de routes ou de passages éclairés le long des routes ; la promotion du port de bandes réfléchissantes sur les vêtements ou les sacs ; la fourniture de torches ou d'autres équipements et l'utilisation éventuelle d'uniformes identifiants. Les efforts axés sur la collectivité peuvent comprendre l'organisation de services de transports, tels que des autobus, des déplacements en groupe, le mentorat ou le recours à des adultes chargés d'accompagner les enfants à l'école. Tous ces services peuvent être facilités par une organisation efficace de la communauté.

Les facteurs environnementaux sont très importants pour la stabilité de la communauté. Lorsqu'elles sont exposées à des problèmes environnementaux tels que les catastrophes naturelles, le changement climatique ou la dégradation de l'environnement, les communautés risquent par exemple de voir leur sécurité et leur intégrité physique menacées, ou d'avoir du mal à accéder aux ressources naturelles vitales comme l'eau potable. Les interventions au niveau communautaire peuvent permettre de faire face à ces menaces en veillant à ce que les communautés soient protégées, préparées et résilientes face aux catastrophes. Dans le cadre de la lutte contre ces difficultés, il est également possible de créer des « emplois verts ».

→ **Justice et droits.** Il peut être difficile pour les migrants de retour et les membres de la communauté d'accéder à la justice ou de faire respecter leurs droits, en particulier s'ils ne disposent pas des documents nécessaires, par exemple, pour voter ou déposer des réclamations, ou s'ils craignent des répercussions en raison de la stigmatisation ou de la marginalisation au sein de la communauté. L'organisation principalement chargée de la réintégration peut faire face à ces problèmes en sensibilisant les administrations locales, les tribunaux, les associations de juristes, les organismes d'application de la loi et d'autres acteurs locaux aux obstacles auxquels se heurtent les migrants de retour et les autres membres de la communauté. L'organisation responsable peut s'employer à trouver des solutions. En outre, faire en sorte que les membres de la communauté, y compris les migrants de retour, rencontrent ces parties prenantes pour leur parler directement des obstacles auxquels ils se heurtent peut contribuer à instaurer la confiance.

Activités de plaidoyer locales en faveur de l'accessibilité des services sociaux

L'appui aux activités de plaidoyer locales peut contribuer à lutter contre les mesures et pratiques discriminatoires qui accroissent les obstacles à la réintégration auxquels se heurtent les migrants de retour au niveau de la communauté. De manière générale, les stratégies locales de plaidoyer devraient avoir pour objectif le changement des pratiques, politiques et décisions qui renforcent, d'une manière ou d'une autre, les obstacles à la réintégration. Ces activités doivent être mises en œuvre avec les partenaires actifs dans la communauté, tels que le gouvernement local ou les organisations de la société civile, et, dans l'idéal, être menées avec l'appui de l'organisation principalement chargée de la réintégration. Les activités de plaidoyer locales peuvent être particulièrement efficaces lorsqu'elles sont associées à l'ensemble des stratégies de sensibilisation et de mobilisation communautaires décrites à la [section 3.4](#).

Les stratégies de plaidoyer locales peuvent cibler les autorités gouvernementales locales, les administrateurs locaux ou les principaux membres de la communauté qui ont le pouvoir de changer les politiques ou pratiques relatives à la prestation de services. Ces acteurs doivent être recensés lors du processus d'évaluation de la communauté ([voir la section 3.2.1](#)). Les messages de sensibilisation doivent systématiquement demander que les services importants soient fournis sans discrimination fondée sur la nationalité, l'origine ethnique, l'âge, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre raison.



Étude de cas n° 10 : Remise en état des infrastructures en El Salvador

Depuis 2015, la République d'El Salvador voit revenir un nombre élevé de migrants. La recherche de meilleures perspectives économiques, la violence générale et les failles de la structure sociale ont été citées comme principaux motifs de départ. Le bureau de l'OIM en El Salvador a donc opté pour une stratégie globale de remise en état des infrastructures, notamment les centres d'accueil de migrants et les équipements collectifs, afin de promouvoir des infrastructures et services communautaires complets, accessibles et conviviaux.

En coordination avec les autorités locales, l'OIM a remis en état les centres d'accueil existants pour mieux orienter et aider les migrants de retour. Après une évaluation des besoins, l'OIM a mis au point un plan de formation de six mois à l'intention des municipalités et des collectivités locales pour les aider à élaborer des plans de travail et des stratégies de réintégration. Afin que les services publics soient plus à même de répondre aux besoins des migrants de retour, l'OIM a organisé des débats interactifs pour les membres du personnel travaillant au centre, abordant des sujets clés tels que le retour et la réintégration ou les liens entre migration, développement local et santé, entre autres. Cela a permis d'améliorer la capacité des centres d'accueil à fournir une aide directe (notamment en ce qui concerne les conseils et le logement) ainsi que le recours aux évaluations individuelles pour orienter les bénéficiaires vers les services compétents.

Parallèlement, l'OIM a contribué à la remise en état des infrastructures communautaires afin de favoriser la réappropriation des espaces publics et de promouvoir la cohésion et les activités sociales. La rénovation des espaces publics tels que des écoles, des centres communautaires, des terrains de sport et des parcs, permet aux membres de la communauté de réinvestir des zones auparavant abandonnées. Des systèmes d'éclairage ont été installés pour améliorer la sûreté des itinéraires vers les services essentiels, tels que les écoles.

Ces initiatives ont été élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'une démarche participative afin de favoriser le dialogue entre la population, les communautés et les municipalités. Leur prise en charge a été confiée aux autorités locales une fois la remise en état effectuée. Afin de consolider l'appropriation locale, l'OIM a créé un comité composé de membres de la communauté et de représentants des autorités locales. Ce groupe de travail constitue une plateforme de coordination en vue de la programmation et de la mise en œuvre d'activités ouvertes à tous les groupes dans les espaces réhabilités.

3.5 Aide à la réintégration psychosociale au niveau communautaire

L'aide à la réintégration psychosociale au niveau communautaire comprend des activités visant à renforcer les réseaux sociaux au sein des communautés afin de donner davantage de moyens d'action aux personnes de retour, et de favoriser l'acceptation de ces dernières dans la communauté. Ces activités sont particulièrement utiles lorsque les migrants ne bénéficient pas de solides liens sociaux dans la communauté où ils retournent, ou lorsque la dynamique communautaire n'est pas propice à leur réintégration.

Outre l'aide au niveau individuel, les structures et réseaux sociaux au niveau communautaire sont importants pour le processus de réintégration psychosociale. Même si les intéressés bénéficient de réseaux sociaux dans leur pays d'origine, il arrive que la dynamique communautaire ne soit pas propice à la réintégration, ou même qu'elle stigmatise les migrants de retour. De plus, l'expérience de la migration peut avoir créé un vide psychologique qui doit être comblé par des interactions avec la communauté et la création de nouveaux contacts au sein de cette dernière. L'aide psychosociale au niveau communautaire vise à intégrer les migrants de retour aux systèmes d'aide sociale locaux en favorisant la compréhension et l'acceptation mutuelles et en luttant contre la stigmatisation des personnes de retour. Ces initiatives bénéficient aux personnes de retour en leur permettant de tisser des liens sociaux et en appuyant leur autonomisation. Elles bénéficient également aux communautés, en leur permettant de tirer des enseignements et des avantages du processus de réintégration des migrants.

Les migrants qui reviennent avec des troubles mentaux sont victimes d'une double stigmatisation : d'une part, elles doivent vivre avec les symptômes et incapacités résultant de leur situation ; de l'autre, elles sont confrontées aux préjugés de la population et, bien souvent, à ceux de leur famille et de leur communauté. L'aide psychosociale fournie par l'organisation responsable peut être plus efficace si elle fait participer la famille et la communauté, avant même le retour du migrant. Toutes les activités de mobilisation communautaire décrites dans la présente section peuvent également contribuer à lutter contre la stigmatisation des troubles mentaux. Il s'agit notamment de fournir des informations sur la santé mentale et de favoriser les relations avec les personnes de retour concernées. Pour une description détaillée des mesures de soutien psychosocial pouvant être apportées aux niveaux individuel, familial et communautaire, *voir l'annexe 1*.

Le présent chapitre donne un aperçu détaillé des différentes méthodes d'aide à la réintégration psychosociale au niveau communautaire.

- 3.5.1 Activités de mobilisation communautaire
- 3.5.2 Mécanismes de soutien par les pairs
- 3.5.3 Réseaux communautaires

3.5.1 Activités de mobilisation communautaire

Toutes les activités relevant de l'aide à la réintégration psychosociale au niveau communautaire œuvrent en faveur de l'objectif plus large de la mobilisation communautaire.

La mobilisation communautaire vise à promouvoir l'inclusion des personnes de retour ainsi qu'une attitude positive à l'égard de leur réintégration, en luttant contre le risque de stigmatisation. Dans le cadre des activités de sensibilisation, les membres de la communauté, des associations ou des organismes planifient et mènent des activités participatives, de leur propre initiative ou à l'instigation d'autres acteurs. Ces activités comprennent notamment les processus suivants : mener des campagnes de sensibilisation et de renforcement de l'engagement ; donner aux membres de la communauté la possibilité de remettre en question leurs convictions, comportements et pratiques actuelles ; établir des priorités ; chercher la meilleure manière de faire face à leurs problèmes, de mettre en œuvre leurs projets et de suivre leurs progrès ; évaluer les résultats. En participant à ce processus, les communautés créent les structures et relations organisationnelles nécessaires. Les migrants de retour développent leurs réseaux d'appui social, ce qui leur permet de réduire les facteurs de tension et d'améliorer d'autres aspects de leur vie.

En ce qui concerne la mobilisation communautaire dans le cadre de l'aide psychosociale, trois types d'interventions au niveau communautaire sont présentées dans cette section :

- La facilitation des mécanismes et systèmes de soutien par les pairs ;
- La présentation des structures culturelles, de loisir et artistiques recensées aux migrants de retour ainsi que l'appui à ces structures ;
- La promotion des manifestations et processus qui améliorent la perception sociale des personnes de retour.



CONSEIL

Pour instaurer la confiance et réduire les conflits au sein des groupes, la **méthode « mon histoire »** constitue une technique efficace. Dans le cadre de cette méthode, les membres du groupe écrivent une brève histoire sur eux-mêmes d'après une série de questions personnelles (par exemple : êtes-vous organisé ou désordonné ? Quelles activités physiques appréciez-vous ? Quels sont vos passe-temps ?) et présentent leur récit à des partenaires ou à l'ensemble du groupe. Ces exercices favorisent la confiance et la convivialité dans un environnement qui favorise la franchise et les échanges d'informations.

Turner, J. et Y. Kim.

2005 *Learning About Building Literacy Communities in Multicultural and Multilingual Classrooms, Literacy Teaching and Learning*, 10 (1), p. 21-41

Voir également :

Huddy, S.

2015 *Vulnerability In The Classroom: Instructor's Ability To Build Trust Impacts The Student's Learning Experience, International Journal of Education Research*, 10 (2).

3.5.2 Mécanismes de soutien par les pairs

Les mécanismes de soutien par les pairs utilisent les ressources et capacités de la communauté locale (y compris des personnes de retour) pour mettre en place des réseaux permettant de faire face à la réintégration ou à d'autres problèmes. Parce que ces mécanismes s'appuient sur les ressources existantes, non seulement l'aide fournie est adaptée à la communauté locale, mais elle est susceptible de perdurer même après l'échéance du programme.

Mentorat

Cette approche est fondée sur une relation positive entre deux pairs ayant vécu des expériences similaires, par exemple un migrant qui vient de rentrer dans son pays d'origine et un ancien migrant originaire du même lieu. Il s'agit d'une forme d'aide psychosociale propice à l'autonomisation, qui passe par des activités de formation organisées.

Les anciens migrants dont la réintégration a été particulièrement réussie, les personnes qui participent à la vie de la communauté ou celles qui ont une expérience spécifique (par exemple, en tant que travailleurs sociaux ou enseignants) peuvent être des mentors. Ces mentors font office de réseau de soutien informel pour les migrants qui viennent de rentrer dans leur pays d'origine. Ils peuvent les aider à faire face aux difficultés du retour ou simplement leur servir de point de référence.

Un réseau de mentors peut être créé, officialisé et appuyé par des réunions annuelles et des séances de formation, comme celle décrite ci-après. Au cours des consultations individuelles, les personnes de retour devraient être orientées vers le réseau de mentors lorsque cela est possible et approprié.

→ Ce qu'EST un mentor

Un mentor est généralement un bénévole disposé à aider un migrant à trouver ses repères dans le contexte du retour, ce qui réduit son isolement. Il s'agit d'une personne qui peut comprendre l'expérience des migrants de retour parce qu'elle a vécu des expériences similaires, et qui a reçu une formation pour remplir ce rôle. Un mentor peut également être un membre de la collectivité qui n'a pas émigré, mais qui connaît les besoins des personnes de retour et les possibilités qui s'offrent à elles.

→ Ce qu'un mentor n'est PAS

Un mentor n'est pas un chargé de dossier : il agit de manière plus informelle. Les mentors ne sont pas des responsables, parce qu'ils n'assurent pas la direction ou le suivi de la réintégration des migrants.

→ Fonction d'un mentor

Le mentor aide les migrants qui viennent de rentrer à résoudre des problèmes pratiques, par exemple en leur donnant des renseignements sur les services, procédures ou formalités, partant du principe que le pays a probablement changé et que les personnes de retour ont besoin d'être orientées. S'appuyant sur sa propre expérience, le mentor encourage le migrant de retour à faire preuve de dynamisme et contribue à réduire les barrières sociales à la réintégration.

→ Formation d'un mentor

Un mentor doit faire preuve de sensibilité, d'empathie et de disponibilité, mais également recevoir une formation portant notamment sur les éléments suivants :

- Les types d'activités que les mentors et les personnes de retour peuvent mener ensemble ;
- Les techniques d'écoute efficaces (*voir l'annexe 1.A*) ;

- Comment gérer les attentes et s'y adapter ;
- Comment encourager l'égalité et les relations respectueuses ;
- Comment orienter les migrants de retour vers un service ou organisme d'aide ;
- Comment donner les premiers soins psychologiques (*voir Annexe 1.C*) ;
- Comment mettre fin à la relation mentor-bénéficiaire.

→ Comment mettre en place une approche de mentorat efficace

Avec l'appui des organisations, communautés et autorités locales, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut mettre en place une approche de mentorat efficace :

- En rencontrant les responsables locaux ou, si possible, les communautés locales lors de manifestations collectives afin d'expliquer le rôle des mentors et sa valeur ;
- En faisant appel à des bénévoles, de préférence parmi les anciens migrants qui ont déjà bénéficié de l'aide des organisations ou entités responsables. Dans la mesure du possible, il faudrait recruter des bénévoles des deux sexes ;
- En organisant une formation officielle sur le mentorat, couvrant les sujets décrits précédemment. Cela consiste généralement en une période de formation initiale de deux jours et des cours de perfectionnement annuels ;
- En organisant des séances de suivi régulières avec les mentors, afin que ceux-ci puissent donner leur point de vue, aborder les problèmes les plus courants et demander des solutions ;
- En aidant les migrants de retour à répondre à leurs besoins affectifs ;
- En évaluant cette approche de façon régulière au moyen d'entretiens avec les migrants de retour à la fin du cycle de mentorat.

→ Groupes de soutien par les pairs

Les groupes de soutien par les pairs sont une forme de groupe d'appui consolidé où des individus ayant des expériences de vie similaires interagissent et créent des liens utiles. Dans le contexte de la réintégration, ces expériences similaires partagées par les membres du groupe sont liées à la migration. En ce sens, les groupes de soutien par les pairs constituent un réseau d'aide sociale, affective, physique et concrète, qui peut permettre aux migrants de retour de sentir qu'ils appartiennent à un groupe, de surmonter le sentiment d'isolement social et de créer des liens avec leur communauté. En fonction du contexte, il faut se demander s'il est approprié ou préférable de constituer des groupes mixtes ou par sexe.

Des groupes de pairs peuvent se former spontanément, mais ils peuvent également être envisagés et structurés dans le cadre d'un programme. Un groupe structuré de soutien par les pairs :

- Effectue une à six réunions initiales d'une heure chacune, que le groupe peut décider de prolonger pendant un an au maximum ;
- Comprend idéalement 8 à 20 participants. Même si, de manière générale, les nouveaux arrivants ne devraient pas être intégrés dans les groupes existants mais créer de nouveaux groupes, cela peut changer en fonction des distances géographiques et des obligations existantes ;
- Comprend un animateur expérimenté : il peut s'agir d'un professionnel ou d'un migrant de retour qui a été formé à animer les groupes de soutien par les pairs ;
- Des renseignements sur le groupe de soutien par les pairs doivent être communiqués aux migrants de retour lors des séances de consultation ;
- Les responsables communautaires et les pairs doivent recevoir des informations sur le groupe et, dans la mesure du possible, participer à ses activités. L'approbation de ces responsables est pour cela nécessaire ;
- Des séances de suivi doivent être organisées en fonction de l'intérêt et de la disponibilité du groupe.

Les objectifs des réunions d'un groupe de soutien par les pairs sont les suivants : échanger des données d'expérience ; discuter du retour, de la réintégration et de sujets connexes ; donner et recevoir un appui³¹.



Étude de cas n° 11 : Groupes de migrants de retour au Sri Lanka

Au Sri Lanka, de nombreux migrants de retour ont vécu à l'étranger pendant une longue période et n'ont que peu de liens avec les fournisseurs, entrepreneurs et entreprises au sein de leur communauté. Cela peut compromettre la viabilité de leurs entreprises.

Depuis 2007, le bureau de l'OIM au Sri Lanka a noué un partenariat avec l'organisation à but non lucratif CEFE NET Sri Lanka pour dispenser des formations axées sur le développement des compétences commerciales à des migrants revenant de différents pays et recevant une aide dans le cadre de divers projets.

Très interactif, ce programme de formation est conçu pour pouvoir s'adapter aux besoins, à la situation et aux compétences des migrants de retour. Il accompagne ces derniers tout au long des phases de création et de développement des entreprises, en associant un ensemble de cours de développement des compétences à un appui pratique. Les cours sont dispensés par groupe de 20 à 30 migrants de retour.

Ce programme a récemment été renforcé pour aider les migrants de retour travaillant dans des entreprises similaires à former des groupes. Ces groupes aident les personnes de retour à développer leur capital social et leur réseau de pairs dans le cadre de réunions périodiques et de mécanismes de collaboration. À Jaffna, par exemple, les groupes qui œuvrent dans l'agriculture et les transports travaillent en étroite collaboration, assurant ensemble le transport et la vente de produits agricoles. L'appartenance à un groupe apporte des avantages économiques directs, tels que des économies d'échelle lors de l'achat commun de biens ou de services, une meilleure position lors des négociations avec les organisations de producteurs ou les établissements de crédit, ainsi que l'échange de conseils concernant la gestion des entreprises et la dynamique du marché. Les groupes constituent également un mécanisme de suivi permettant d'atténuer les risques d'isolement dès lors que l'assistance prend fin. Ils contribuent ainsi à la durabilité des entreprises.

Les chefs de groupe et leurs adjoints, élus par les membres du groupe pour une période de 12 mois, reçoivent une formation spéciale pour améliorer leurs compétences en matière d'encadrement ainsi que leurs connaissances sur la manière d'établir des relations avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux, de maintenir un bon esprit d'équipe chez les membres et d'aider les membres du groupe à faire face à des difficultés particulières. L'OIM assure un suivi régulier des membres du groupe par l'intermédiaire des médias sociaux et des applications de messagerie.



Conseil utile :

- Cibler les zones où un grand nombre de migrants reviennent et ont des intérêts commerciaux communs.

31 Pour en savoir plus sur la manière d'organiser ces groupes, prière de se référer au guide ci-après : www.mind.org.uk/media/17944275/peer-support-toolkit-final.pdf (en anglais seulement).

3.5.3 Réseaux communautaires

L'expression culturelle, artistique et physique peut largement aider les migrants de retour et les communautés à créer ou améliorer des liens sociaux et lutter contre la stigmatisation sociale lors du processus de réintégration. Ces interventions partent du principe que l'expérience migratoire a modifié la culture de la personne de retour et lui a apporté de nouvelles expériences, connaissances et compétences, et que partager ces acquis peut l'aider à créer des réseaux communautaires plus solides. La narration, le théâtre, les arts visuels, la musique, la danse et le sport peuvent être de puissants vecteurs de partage. Ils peuvent avoir une forte incidence sur la réintégration, la cohésion sociale et le bien-être des individus.

Au niveau individuel, ces activités aident à réduire le stress et l'anxiété et favorisent la confiance et la conscience de soi. Elles peuvent créer des liens solides au sein d'un groupe de personnes et éliminer les obstacles en permettant d'aborder des questions difficiles dans un lieu sûr et au moyen de métaphores. Au niveau de la communauté, les arts d'expression peuvent donner une image positive des migrants de retour et permettre de mieux les comprendre. Il est donc important que le chargé de dossier :

- Recense, dans les communautés où reviennent les migrants, les réseaux formels et informels existants dans les domaines du théâtre, des arts visuels, de la musique, de la danse, des sports et les autres groupes centrés sur un intérêt commun ;
- Sensibilise ces groupes et acteurs en leur donnant des informations sur les besoins des migrants de retour et les ressources créatives qu'ils pourraient apporter ;
- Recense, lors des consultations, les personnes de retour qui pourraient avoir un intérêt pour les activités créatives ;
- Oriente les personnes de retour vers ces groupes, en fonction de leurs intérêts ;
- Recense les formes d'appui aux initiatives créatives qui incluent les migrants de retour, au moyen de subventions, de publicité, etc..

Seule ou en s'appuyant sur les partenariats établis grâce aux mécanismes d'orientation, l'organisation principalement chargée de la réintégration peut appuyer les manifestations (expositions, lectures, activités axées sur la narration, spectacles, manifestations sportives) qui permettent aux migrants de retour et aux membres de la communauté d'exprimer leur créativité. Par exemple, les jeux sportifs faisant participer migrants de retour et non-migrants rassemblent non seulement les joueurs, mais aussi la communauté qui vient y assister. Pour savoir quelles initiatives soutenir, il peut être utile de connaître les préférences locales en matière d'activités culturelles, artistiques et physiques.

→ Activités axées sur la narration

La narration est un outil efficace pour mobiliser les communautés et promouvoir la cohésion sociale en vue de la réintégration des migrants de retour. Il s'agit de la manière la plus simple et la plus ancienne de partager des histoires ; elle a un impact émotionnel tant sur les narrateurs que sur les auditeurs. Les histoires qui racontent une expérience vécue favorisent la compréhension et ont le pouvoir d'unir les gens qui écoutent. Elles réveillent des émotions profondes et bénéficient à tous les participants : ce n'est pas seulement l'auditeur qui apprend, mais également le narrateur, qui prend conscience de la valeur de son expérience et de son vécu uniques.

La narration peut être structurée comme une manifestation ou une activité de groupe faisant participer les migrants de retour, leur famille et leur communauté. Si elles le souhaitent, les personnes de retour peuvent

parler non seulement des obstacles qu'elles ont rencontrés, mais également du courage, des compétences et des enseignements qu'elles ont tirés de leur expérience et dont elles peuvent faire profiter leur communauté.

La narration peut être verbale, sous la forme d'une vidéo ou d'une lecture. Un animateur peut aider les migrants de retour à combiner leurs récits dans différentes histoires qui seront présentées au public. Les médias numériques ont une influence croissante sur la perception et les résultats des processus de migration ; ils permettent de diffuser facilement des messages auprès d'un large public. Un récit numérique, avec la diffusion d'images, de sons, de musique et de voix n'exige pas de connaissances ou compétences techniques considérables, et peut offrir aux migrants de retour et à leur communauté la possibilité d'apprendre de nouvelles compétences. Un laboratoire de narration numérique peut réunir les membres de la communauté et des migrants de retour, renforçant ainsi la cohésion sociale. En associant l'art de la narration à l'exercice de la quête de sens grâce à la création d'images, chaque migrant de retour peut se remémorer, reconstituer et mettre en scène son histoire.



Pour apporter une valeur ajoutée, les ateliers axés sur la narration devraient faire participer non seulement les migrants de retour, mais aussi des membres de la communauté, afin de mettre des mots et des images non seulement sur les récits de ceux qui sont partis et revenus, mais également sur ceux des personnes qui n'ont pas migré.

→ Mettre en scène l'expérience des migrants de retour

La mise en scène des expériences des migrants de retour dans des pièces écrites et jouées par les migrants eux-mêmes est une forme de soutien psychosocial et un outil de mobilisation communautaire. Cette activité permet aux intéressés de devenir des protagonistes de leur propre histoire. Elle renforce leur sentiment de maîtrise et leur permet de se sentir moins vulnérables ; elle peut également avoir un effet sur l'auditoire en modifiant sa perception de la migration de retour. Sous la direction d'un dramaturge et d'un metteur en scène, ces ateliers d'écriture et de théâtre permettent de favoriser la cohésion sociale et de faciliter la réintégration.

→ Théâtre-forum

La mise en scène des expériences des migrants de retour peut également s'inspirer du théâtre-forum. Cette technique consiste à présenter, au moyen d'une scène de théâtre, un problème non résolu qui affecte une personne ; les spectateurs participent activement à la représentation. La scène est jouée à deux reprises. Lors de la deuxième représentation, animée par un présentateur ou un humoriste (qui est également expert à modérer les conflits), chaque spectateur peut arrêter la scène dès qu'il le souhaite, s'avancer et prendre la place du personnage opprimé, en montrant comment il pourrait changer la situation pour parvenir à un autre dénouement. La dynamique scénique, qui brise les barrières entre acteurs et spectateurs, est puissante et toutes les personnes présentes en sont transformées. En outre, elle peut faire naître des solutions communes et concrètes à des problèmes généraux.

La scène jouée est généralement le fruit d'un atelier de quelques jours regroupant des personnes qui ont vécu des situations similaires, telles que des migrants de retour. Mettre en scène les problèmes auxquels sont confrontées les personnes de retour au moyen du théâtre-forum peut sensibiliser les communautés à ces problèmes et aider les intéressés et leur communauté à créer des liens et à trouver des solutions de manière créative et participative.



Étude de cas n° 12 : Dialogue avec la famille et la communauté au Ghana

Depuis 2016, le bureau de l'OIM au Ghana organise des groupes de discussion pour sensibiliser les membres de la communauté et de la famille des migrants aux problèmes rencontrés par ces derniers à leur retour, afin qu'ils puissent jouer un rôle constructif dans leur réintégration et éviter de contribuer à leur stigmatisation, leur marginalisation et leur isolement.

Il s'agit de petits groupes d'environ 20 personnes, dont des leaders d'opinion, des personnes de retour, des membres de leur famille et de leur communauté. Les séances commencent généralement par un bref exposé d'un membre du personnel de l'OIM sur les raisons de la réunion et les attentes relatives à celle-ci. Si cela est approprié, des informations générales sur les difficultés communément rencontrées par les migrants de retour sont présentées, telles qu'une expérience pénible de la migration, le fait de rentrer les mains vides ou le sentiment d'avoir déçu leur famille et leur communauté. Des questions permettant d'orienter la discussion vers les sujets d'intérêt sont posées au groupe. Si les migrants de retour le souhaitent, ils racontent leur expérience.

Ces échanges peuvent permettre une meilleure compréhension des problèmes de réintégration auxquels se heurtent les personnes de retour. Les groupes de discussion donnent à la famille et à la communauté une idée plus claire de l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs pairs ou aux membres de leur famille. Les discussions sont également l'occasion de réfléchir aux préjugés inconscients susceptibles d'entraver la réintégration. Les migrants de retour étant invités à exprimer librement leurs émotions et à raconter ce qu'ils ont vécu à leur famille et leur communauté, ces groupes de discussion ont également une fonction cathartique et peuvent aider les migrants à renouer avec leur milieu social.

Des émissions radiophoniques aident à faire connaître les groupes de discussion. La participation des leaders d'opinion et des autorités locales renforce également l'appropriation locale de ces activités.



Conseil utile :

- Organiser les groupes de discussion dans des zones à forte circulation ou dans des lieux visibles et facilement accessibles.

DOCUMENTS UTILES

Consortium de recherche *Side by Side*

2017 *Developing peer support in the community: a toolkit*. Mind, Londres.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2017 *Voluntary Return and Reintegration: Community-Based Approaches*. Altai Consulting, OIM, Genève. Présente aux praticiens un grand nombre d'études de cas ainsi que les pratiques exemplaires concernant la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets de réintégration au niveau communautaire dans différents contextes et environnements.

2019 *IOM Handbook on Protection and Assistance to Migrants Vulnerable to Violence, Exploitation and Abuse*. OIM, Genève. Présente la démarche programmatique de l'OIM pour protéger et aider les migrants exposés à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Ce manuel examine la mise en œuvre du modèle et son application aux différentes étapes de la migration dans les pays d'origine, de transit et de destination.

2019 *Manual on Community-Based Mental Health and Psychosocial Support in Emergencies and Displacement* OIM, Genève. Ce manuel vise à fournir des orientations sur l'aide psychosociale aux communautés pendant et après les situations d'urgence.

Programme alimentaire mondial (PAM)

2018 *Environmental and Social Screening Tool* (version établie à des fins de consultation) PAM, Rome.

Samuel Hall/OIM

2017 *Setting standards for an integrated approach to reintegration*. OIM, Genève, financé par le DFID.

Schininà, G., J. Voltaire, A. Ataya et M-A. Salem

2011 « *Dye mon, gen mon* » (« *Beyond the mountains, more mountains* »). *Social theatre, community mobilization and participation after disasters: The International Organization for Migration experience in Haiti, after January 2010's earthquake*. *Research in Drama Education: The Journal of Applied Theatre and Performance*, 16:1, pp. 47-54. Ce document présente une étude de cas approfondie sur le recours aux activités théâtrales en Haïti.